

GUATEMALA :
les salaires
rattraperont-ils
les prix ?

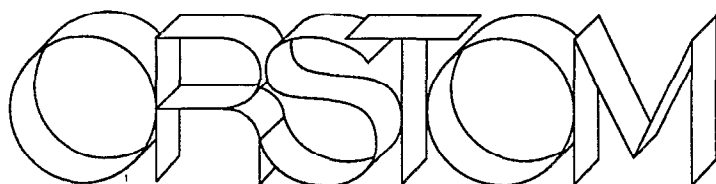


Joseph LAURE

INCAP

ORSTOM

TDM 68



Editions de l'ORSTOM

INSTITUT FRANÇAIS DE RECHERCHE SCIENTIFIQUE
POUR LE DÉVELOPPEMENT EN COOPÉRATION

Collection :

Travaux et Documents Microédités

PARIS 1990

ISBN : 2-7099-1015-2

© ORSTOM

F 1

La loi du 11 mars 1957 n'autorisant, aux termes des alinéas 2 « et 3 de l'article 41, d'une part, que les «copies ou reproductions « strictement réservées à l'usage privé du copiste et non destinées à une utilisation collective» et, d'autre part, que les « analyses et les courtes citations dans un but d'exemple et « d'illustration, «toute représentation ou reproduction intégrale, « ou partielle, faite sans le consentement de l'auteur ou de ses « ayants droit ayants cause, est illicite» (alinéa 1^{er} de l'article 40).

« Cette représentation ou reproduction, par quelque procédé que ce soit, constituerait donc une contrefaçon sanctionnée par « les articles 425 et suivants du Code pénal.»

INCAP

DRSTOM

Joseph LAURE

GUATEMALA : LES SALAIRES RATTRAPERONT-ILS LES PRIX ?

ORSTOM

INCAP

Joseph LAURE

GUATEMALA : LES SALAIRES RATTRAPERONT-ILS LES PRIX ?

Analyse de l'évolution comparative des salaires minimums et des prix des principaux aliments et combustibles domestiques au cours des dernières décennies

GUATEMALA : LES SALAIRES RATTRAPERONT-ILS LES PRIX ?

Analyse de l'évolution comparative des salaires minimums et des prix des principaux aliments et combustibles domestiques au cours des dernières décennies

par

Joseph LAURE*

avec la collaboration de

Jorge A. Alarcón, Jacques ARNAULD***,
Martha del Rosario BATRES de BONILLA**** et
Maarten D.-C. IMMINK*******

* Nutritionniste-économiste de l'ORSTOM, responsable ORSTOM de l'accord de coopération scientifique INCAP-ORSTOM. A.P. 1188, GUATEMALA, Amérique Centrale.

** Economiste agricole de l'INCAP.

*** Nutritionniste de la Coopération française, affecté à l'INCAP.

**** Technicienne de l'INCAP.

***** Economiste, Chef de la division "Planification Alimentaire et Nutritionnelle" de l'INCAP, responsable INCAP de l'accord de coopération scientifique ORSTOM-INCAP.

Nueva Guatémala de la Asunción

COPYRIGHT ORSTOM-INCAP, 1990

RESUME

Cette première partie d'une étude de variables socio-économiques, influant sur l'alimentation et la nutrition en Amérique Centrale, concerne l'évolution comparative des salaires minimums et des prix des aliments et combustibles domestiques au Guatemala.

En termes réels, c'est-à-dire exprimé en salaires horaires minimums, **le pouvoir d'achat du salaire minimum urbain, qu'il soit :**

- **général** (relation avec l'indice général des prix à la consommation),
- **alimentaire** (relation avec l'indice des aliments et boissons),
- **calorique** (prix de 1000 kilocalories comestibles des denrées offrant l'énergie la moins chère) ou
- **protéique** (prix de 100 grammes de protéines comestibles des aliments ayant ce nutriment au meilleur prix),

ne s'est pas amélioré au cours du dernier quart de siècle (1963 à 1989).

La comparaison du pouvoir d'achat calorique du salaire minimum, avec des données récoltées dans d'autres pays, montre, qu'à Guatemala, on n'observe pas de tendance à la baisse du prix réel des calories des aliments de base, qui serait la caractéristique d'un progrès socio-économique.

Des suggestions étayées, pratiques et qui pourraient être immédiatement appliquées sont présentées, parmi lesquelles :

- instauration d'un Salaire Minimum de Protection national, applicable à toute activité pour laquelle n'existe pas actuellement de salaire minimum ;

- revalorisation des salaires minimums, afin qu'au moins deux aliments présentent une énergie, à un coût de 1000 kilocalories inférieur à un quart d'heure de travail, et qu'en même temps, deux aliments au moins offrent des protéines d'un prix de 100 grammes de ce nutriment inférieur à une heure de travail ;

- indexation automatique des salaires minimums pour, au moins, rétablir leur pouvoir d'achat ;

- en vue d'un progrès socio-économique, réévaluation continue des salaires minimums dépassant l'augmentation des salaires moyens et de la moyenne des revenus.

Enfin, en ne prenant en compte que les suggestions des mesures immédiates à appliquer pour assurer la survie de la majorité de la population vivant de salaires et achetant l'essentiel de sa nourriture, le **Salaire Minimum de Protection devrait être de l'ordre de DIX QUETZALS par jour en début d'année 1989** (au lieu d'environ sept en ville et quatre et demi à la campagne).

MOTS-CLES

Salaires minimums - Prix au détail - Indices des prix - Coût de la vie
- Pouvoir d'achat - Guatemala - Amérique Centrale - Indicateurs socio-
économiques - Indicateurs alimentaires - Indicateurs nutritionnels.

GUATEMALA: ¿ALCANZARAN LOS SALARIOS A LOS PRECIOS?

Análisis comparativo sobre la evolución de los salarios mínimos y de los precios de los principales alimentos y combustibles domésticos, en el transcurso de las últimas décadas

RESUMEN

Esta es la primera parte de un estudio sobre las variables socioeconómicas relacionadas con los niveles de alimentación y nutrición en América Central. Desarrolla un análisis comparativo de los salarios mínimos y de los precios de los alimentos y combustibles domésticos en Guatemala, durante el período 1963-1989.

En términos reales -es decir, expresado en salarios por hora laborable-, **el poder de compra del salario mínimo urbano de Guatemala no ha mejorado a través del último cuarto de siglo (1963-1989)**; ya sea que él se exprese como **poder de compra general** -en relación con el índice general de precios al consumidor-, como **poder de compra alimentario** -en relación con el índice de precios de los alimentos y las bebidas-, como **poder de compra calórico** -precio de 1000 kilocalorías comestibles del artículo que ofrece la energía más barata-, o como **poder de compra proteínico** -precio de 100 gramos de proteínas comestibles del alimento que ofrece las proteínas más baratas.

La comparación del poder adquisitivo calórico del salario mínimo de la Ciudad de Guatemala con el de otros países, muestra que en Guatemala no se observa aquella tendencia a la baja del precio real de calorías del alimento de base, la que se supone como la característica de un progreso socioeconómico.

Con sustento en lo anterior, se ponen a consideración medidas prácticas que podrían ser inmediatamente aplicadas, entre ellas: instaurar, a nivel nacional, un Salario Mínimo de Protección, que tenga vigencia para toda actividad económica que carezca, a la fecha, de un salario mínimo legal; valorar los salarios mínimos de tal manera que puedan encontrarse por lo menos dos productos que proporcionen 1000 kilocalorías, con menos de un cuarto de hora laborada y, simultáneamente, que puedan encontrarse dos productos de los cuales puedan adquirirse 100 gramos de proteínas con menos de una hora laborada; valorar periódicamente los salarios mínimos (indexación automática) para restablecer al menos su poder adquisitivo; en la perspectiva de un progreso socioeconómico, ajustar continuamente los salarios mínimos, en proporción superior al aumento de los salarios medios y del promedio de los ingresos.

Finalmente, tomando en cuenta las medidas inmediatas sugeridas, sería necesario que para garantizar la sobrevivencia de la mayoría de la población cuya alimentación depende esencialmente de sus salarios, **el Salario Mínimo de Protección debiera fijarse en alrededor de DIEZ QUETZALES por día, a principios de 1989** (en vez de los valores vigentes de alrededor de siete quetzales en áreas urbanas y cuatro y medio quetzales en áreas rurales).

PALABRAS CLAVES

Salario mínimo - Precios al consumidor - Índice de precios al
consumidor - Costo de vida - Poder adquisitivo - Guatemala - América
Central - Indicadores socioeconómicos - Indicadores alimenticios -
Indicadores nutricionales.

GUATEMALA: WILL WAGES OVERTAKE PRICES?

Comparative analysis of trends in minimum wages and in prices of principal foods and of combustible energy during the last decades

SUMMARY

This paper compares trends in minimum wages and food and combustible energy prices in Guatemala, as part of the first phase of a study of socioeconomic variables which affect the food and nutrition situation in Central America.

The purchasing power of urban minimum wages in real terms (expressed as hours of work) has decreased during the last quarter century (1963-1989). This is true in terms of general consumption levels (general consumer price index), food consumption (food price indices), calorie consumption (prices per 1000 kilocalories edible portion based on least-cost food baskets), and protein consumption (prices per 100 grams edible portion of foods which provide protein at lowest cost).

The comparison of the calorie purchasing power of minimum wages with similar data from other countries shows that in Guatemala City there is no tendency of the real prices of calories provided by basic food commodities to decline. Such tendencies are normally associated with socio-economic development.

Several practical recommendations are proposed here and can be applied in the short-term:

- establishment of a "protective" minimum wage at the national level to be extended to all economic activities which are currently not covered by minimum wage legislation;
- revaluation of minimum wages, based on the following criteria: less than a quarter of an hour of work will provide 1000 kilocalories and less than 1 hour of work will provide 100 grams of protein from two different food sources;
- automatic indexing of minimum wages to maintain their real purchasing power;
- minimum wages should continually be revaluated and should increase faster than median wages and incomes as socioeconomic development progresses.

These recommendations should be implemented immediately to ensure improved food intake and nutrition for the majority of the population which depends on monetary income to acquire food. As a first step, a protective minimum wage should immediately (January 1989) be established at around 10 quetzals a day (instead of the current levels of about 7 quetzals in urban areas and 4.50 quetzals in rural areas).

KEYS WORDS

Minimum wages - Consumer prices - Price indices - Cost of living -
Purchasing power - Guatemala - Central America - Socioeconomic indicators -
Food indicators - Nutritional indicators.

A. INTRODUCTION

Cette étude* est la première partie d'un projet de recherche intitulé "Contribution pour la mise en place d'une politique alimentaire cohérente en Amérique Centrale : collecte, critique et analyse, mais surtout interprétation de données socio-économiques". Ce travail s'effectue dans le cadre de l'accord de coopération scientifique signé entre l'ORSTOM (Institut Français de Recherche Scientifique pour le Développement en Coopération) et l'INCAP (Instituto de Nutrición de Centro América y Panamá).

Pour le Guatemala, nous analysons l'évolution comparative du pouvoir d'achat des salaires minimums (SM) urbains et ruraux. Ensuite, par une analyse comparative de l'évolution des salaires minimums et des prix des aliments dans la ville de Guatemala, nous étudions les pouvoirs d'achat, général, alimentaire, calorique et protéique du salaire minimum, qui sont des indicateurs utiles pour établir et contrôler une politique alimentaire et nutritionnelle concernant une population qui vit de salaires monétaires et achète l'essentiel de sa nourriture. Enfin, après une classification des aliments selon le prix de leurs calories et de leurs protéines, puis après une appréciation globale de la période étudiée et une comparaison internationale, nous proposons quelques mesures immédiates de politique salariale pour améliorer la situation alimentaire et nutritionnelle de la population qui vit de salaires proches des salaires minimums.

Dans le corps du texte ou en annexe, se trouve la quasi-totalité des données afin que le lecteur puisse reconstituer, pas à pas, notre démarche et en faire une critique argumentée.

B. METHODOLOGIE

Après avoir défini les salaires minimums de référence, tant urbain que rural, nous analysons la relation entre les montants respectifs de ces deux types de salaires.

Ensuite, l'analyse porte sur l'évolution des prix de détail, au cours du dernier tiers de siècle (1955-1989) des principaux aliments et combustibles domestiques de la ville de Guatemala en **quetzals courants** (Q) ou en centimes de quetzal. En mars 1989, 1 quetzal équivaut à 2,35 francs français et 1 dollar des Etats-Unis d'Amérique à 2,70 quetzals.

Puis, tous les prix sont calculés en salaires minimums horaires (h), temps - payé au SM - nécessaire pour acquérir le produit considéré, afin de montrer l'évolution réelle des prix, pour un salarié au SM :

- des quantités physiques (kilogramme, livre, bouteille, etc.),
- des calories comestibles (1000 kilocalories) et
- des protéines comestibles (100 grammes de protéines).

* Publiée en espagnol dans la collection Documentos técnicos del INCAP, No 18, 1990, sous le titre Guatemala: ¿alcanzarán los salarios a los precios?

Pour la conversion des aliments en calories et protéines, nous avons utilisé les tables de composition des aliments de l'INCAP (INCAP-ICNND, 1961 ; INCAP, 1971).

Les prix de détail sont ceux de l'INE (Instituto Nacional de Estadística). Ce sont des moyennes annuelles, sauf pour 1989 ; dans ce dernier cas, ils ne concernent que le mois de janvier. Les Indices de Prix de détail à la Consommation (IPC) proviennent de la même source.

Les données concernant les SM proviennent du Ministère du Travail et de la Prévoyance Sociale.

C. SALAIRES MINIMUMS

Au Guatemala, il n'existe pas de salaire minimum interprofessionnel, mais seulement des SM nationaux par activité économique. Ce qui laisse d'ailleurs certains secteurs sans SM.

Le premier texte officiel fixant un SM date de 1964 et concerne le "commerce de gros et de détail"*. Par la suite, fut instituée une grande quantité de SM. Au cours du temps, on observe une tendance à la simplification et au regroupement des différents SM par grandes branches d'activité économique ; agriculture et élevage, mines et industries, bâtiment, commerce, transports et services. Mais certains travailleurs ne bénéficient toujours pas d'un SM. C'est le cas, par exemple, des employés de maison (du sexe féminin dans leur très grande majorité), particulièrement nombreux dans les zones urbaines. Ces salariées ne sont pas, non plus, couverts par une Sécurité Sociale, car ils ne peuvent être affiliés à l'IGSS (Instituto Guatemalteco de Seguridad Social).

A partir des données disponibles, nous avons établi une série chronologique pour un Salaire Minimum Agricole de référence (SMA) et pour un Salaire Minimum Urbain de référence (SMU), en incluant, juste avant la première fixation du salaire minimum légal, le salaire le plus fréquemment payé dans l'activité professionnelle considérée, appelé salaire "modal" par le Département National des Salaires du Ministère du Travail (tableau 1 avec commentaires et graphique 1, en annexe comme tous les tableaux et graphiques).

A fins de comparaison, il n'existe pas de données fiables sur les salaires **réellement** payés. En effet, des statistiques sur ce sujet existent à l'IGSS, mais elles ne prennent en compte que les rémunérations pour lesquelles ont été payées les cotisations sociales, sans préciser le nombre de jours (dans le mois) pour lesquels elles furent versées.

La série de 18 années (1972-1989) du SMA est une approximation - la seule que nous ayons - de l'évolution des salaires réellement payés aux ouvriers et aux manœuvres agricoles (journaliers) dans le pays, même s'il

* En 1951, des salaires minimums pour la ville et la campagne avaient bien été décrétés ; mais ils furent complètement abandonnés après le coup d'état militaire appuyé par l'étranger qui renversa le gouvernement légal en 1954.

a existé et continue d'exister des patrons qui ne paient pas ce minimum légal.

L'évolution du SM dans le commerce (1963-1989), choisi comme SMU pour ce dernier quart de siècle, est utilisé comme indicateur des salaires réellement payés aux ouvriers et employés non qualifiés du secteur privé. Le "commerce" a été choisi, car c'est l'activité pour laquelle nous disposons de la série statistique la plus longue. Selon l'IGSS, c'est l'activité économique qui, au niveau national, emploie le plus grand nombre de travailleurs après l'"agriculture et élevage", les "services" (parmi lesquels sont comptabilisés les employés de l'Etat, sauf les Forces Armées) et l'"industrie".

C'est à la fin de 1973 que fut décrété, pour la seconde fois, le montant du SM dans le commerce (1,69 Q par jour). Ce SM est proche de celui qui a été fixé la même année pour les "mines et carrières" (1,67 Q). Il est égal au SM décidé pour le "bâtiment", mais reste inférieur à la majorité des SM applicables à l'industrie (par exemple : 1,98 Q par jour pour les "industries alimentaires", 1,99 Q pour l'"industrie textile", etc.).

En 1980, le nouveau SM journalier fixé pour le commerce (3,48 Q) est plus élevé que les SM du bâtiment (3,20 Q), des mines et carrières (3,36 Q), mais il reste inférieur à la majorité des SM de l'industrie ou du "transport urbain de passagers" (5,13 Q).

Cependant en janvier 1988, le nouveau SM du commerce (7,04 Q par jour) est plus élevé que la majorité des autres SM fixés au même moment pour les mines et carrières, l'industrie du bois et les raffineries de sucre (5,00 Q), les industries alimentaires, textiles, de confection de vêtements et de fabrication de meubles (5,50 Q) ou pour les "autres industries" (6,00 Q). Mais il reste inférieur au SM du "transport urbain de passagers" (8,50 Q).

En mars 1989, il y a eu des augmentations de certaines rémunérations (celles de hauts fonctionnaires, ministres, Président de la République)*, suivies de l'augmentation de la solde des militaires le mois suivant, mais aucun changement des salaires minimums qui, en janvier 1990, sont toujours en vigueur.

A partir de 1972, année de fixation du premier SM agricole, il devient possible de comparer le Salaire Minimum Agricole de référence (SMA) au Salaire Minimum Urbain de référence (SMU) : voir graphique 2. De 1972 à 1979, le SMA représente environ les 2/3 du SMU. Par la suite, de 1980

* Ces mesures furent très critiquées par l'ensemble de la presse et par les plus hautes autorités morales du pays. C'est ainsi que la Conférence des Evêques du Guatemala, réunie à Cobán (Alta Verapaz) déclara le 7 avril 1989 : "Cependant 'le mystère d'iniquité est déjà en action' (II Tes.2,7) et nous identifions les manifestations de son action dans les faits suivants, qui nous paraissent des plus alarmants... Les salaires et les dépenses superflues, de plus en plus élevés, de la classe dirigeante contrastent fortement avec les besoins et les demandes des travailleurs..."
T.d.A.

à 1987, les deux SM ont une valeur proche. Mais à partir de 1988, le SMA retombe en dessous des 2/3 du SMU. 1980 est la seule année pendant laquelle le SMA est supérieur au SMU. C'est ainsi, par exemple, que le SM de la culture du café tripla en mars 1980, passant de 1,04 à 3,20 quetzals par jour. L'INCAP (VALVERDE et al., 1985) a montré qu'après cette mesure, l'état nutritionnel des enfants de moins de cinq ans s'est rapidement amélioré, de manière significative, dans les familles d'ouvriers agricoles du café.

D. PRIX EN QUETZALS COURANTS

En ce dernier tiers de siècle, l'évolution des prix de détail, dans la ville de Guatemala, en monnaie courante, des 36 aliments et combustibles étudiés présente certaines caractéristiques générales (tableau 2 et graphiques 3 à 10).

Pour les denrées pour lesquelles nous disposons de données, s'observe une grande stabilité de prix de 1955 à 1973 (1972 à 1975 et parfois même quelques années plus tard, suivant les produits), puis une hausse générale qui culmine dans les années 1979-1980 (de 1976 à 1982, suivant les articles), suivie d'un ralentissement de la hausse, d'un palier ou même d'une baisse jusque vers 1984 (1983 à 1985, suivant les cas). Après cette date, commence une forte hausse généralisée qui a tendance à s'arrêter en 1988 et janvier 1989, comme on peut l'observer sur les graphiques, mais pour une partie seulement des aliments et combustibles.

E. INDICES DES PRIX DE DETAIL

L'évolution générale des prix en quetzals courants des aliments et combustibles étudiés, présentée au chapitre précédent, concorde avec la variation générale des indices globaux des prix de détail de la ville de Guatemala (août 1946 à janvier 1989) : tableau 3 et graphique 11.

D'août 1946 (base 100) à janvier 1989, l'indice des aliments et boissons (IPCA) a presque toujours été supérieur à l'indice général (IPCG) du coût de la vie à Guatemala. Ainsi, après un peu plus de quatre décennies, l'indice alimentaire est de 6 % plus élevé que l'indice général. Ce n'est cependant qu'une approximation, car les articles qui composent les différents indices ont varié au cours du temps. De même, les correspondances entre les différentes bases (août 1946, année 1975, mars-avril 1983) ne sont pas toujours très rigoureuses et les valeurs des indices sont parfois différentes selon les documents.

F. EVOLUTION COMPAREE DES INDICES DES PRIX ET DES SALAIRES

En prenant les valeurs de l'année 1975 comme base 100, nous obtenons le tableau 3 et le graphique 12. L'an 1975 a été retenu, car c'est une des bases de calcul des Indices de Prix à la Consommation (IPC) de l'INE et c'est également une année située à peu près au milieu de la période (1963-1989) pour laquelle nous disposons de données sur les prix de détail de la ville de Guatemala et sur les Salaires Minimums Urbains de référence (SMU).

L'indice du pouvoir d'achat global du SMU (indice du SMU divisé par l'IPC Général), exprimé en pourcentage par rapport à 1975, augmente de la valeur 76 en 1963 (année précédant l'établissement du premier salaire minimum) à 130 en 1965 (première année entièrement couverte par un SMU), puis diminue peu à peu jusqu'à 68 en 1979. Après cette date, il se réévalue jusqu'à 114 en 1981, pour chuter de nouveau jusqu'à 59 en 1987. Il se redresse par la suite à 106 en 1988, pour fléchir à nouveau à 99 en janvier 1989*.

L'indice des prix à la consommation des aliments et boissons a varié au cours de cette période de manière très semblable à l'indice général. Il en est donc de même de l'indice du pouvoir d'achat alimentaire du SMU, comparé à l'indice du pouvoir d'achat global de ce salaire minimum.

En résumé, le pouvoir d'achat global du SMU est en 1987 bien inférieur à celui du salaire "modal" (salaire le plus souvent payé) de 1963 (année précédant l'instauration d'un salaire minimum).

En 25 ans (1963 à 1987), ce pouvoir d'achat a baissé de 21,9%. Mais entre 1964 et 1988, la baisse n'est que de 1,7%.

En janvier 1989, le pouvoir d'achat global du SMU est très largement inférieur (-24,3%) au pouvoir d'achat du SMU de 1965 (première année pour laquelle s'applique dans sa totalité un SM)**.

Au cours de son premier quart de siècle d'existence, le Salaire Minimum Urbain de référence a perdu un quart de son pouvoir d'achat global, soit en moyenne 1% par an.

Le pouvoir d'achat alimentaire du SMU a diminué de 22,1% entre 1965 et janvier 1989, soit en moyenne près de 1% par an, pratiquement comme le pouvoir d'achat global de ce salaire minimum.

G. TENDANCES DES INDICES DES PRIX PAR GROUPE D'ALIMENTS

Pour les dernières années, il est possible d'observer les tendances différentes des indices des prix, selon les groupes d'aliments et boissons (tableau 4, graphiques 13 et 14). Les chiffres existant pour les années antérieures (1975-1983) concernent des groupes d'aliments et boissons qui ne sont pas identiques à ceux de 1983-1989. Ils ne sont donc pas comparés.

En janvier 1989, quatre groupes de denrées ont un indice plus élevé que l'indice total des aliments et boissons de la ville de Guatemala (base 100 en mars-avril 1983). Trois ont augmenté légèrement plus : viandes, poissons et fruits de mer - oeufs et produits laitiers - fruits. Et le dernier - celui des légumes - a beaucoup plus augmenté.

* Puis à 92 pour la moyenne de l'année 1989 et à 81 en janvier 1990 (dernières données disponibles).

**En janvier 1990, la perte de pouvoir d'achat général, par rapport à 1965, s'est encore accentuée (-38,2%).

Mais cinq groupes ont augmenté moins vite que l'indice global des aliments et boissons. Ce sont, par ordre décroissant : aliments divers - farines, céréales et dérivés - sucre et produits sucrés - huiles et graisses - boissons alcoolisées.

H. PRIX EN SALAIRES MINIMUMS URBAINS HORAIRES

En divisant le prix (en Q) d'une denrée par le Salaire Minimum Urbain horaire de référence (SMU) défini précédemment, l'on obtient le prix de ce produit en heures de travail (h) rémunéré au SMU, c'est-à-dire le temps qu'il faut réellement travailler pour acquérir la quantité considérée (kg, lb, l, etc.) de cette denrée.

De la même façon, en tenant compte de la composition nutritionnelle de l'aliment (ou boisson) en question, il est possible de calculer le **prix des calories comestibles** (c'est-à-dire de la partie comestible de la denrée) en h (heures de travail payé au SMU). Par commodité, nous donnons ces prix pour 1000 kilocalories (4184 kJ).

De manière identique, se calculent les **prix des protéines comestibles** (c'est-à-dire de la partie comestible de l'aliment) en h. Par commodité, nous établissons ces derniers prix pour 100 grammes de protéines.

Les courbes d'évolution, au cours du temps, des prix exprimés en heures de travail (salaires minimums horaires) :

- d'une quantité physique (kilogramme, livre, litre, etc.),
- de 1000 kilocalories et
- de 100 grammes de protéines, d'un produit déterminé,

sont des **courbes parallèles**, car se déduisant l'une de l'autre par multiplication par des constantes qui dépendent de la composition calorique et protéique de l'aliment.

Au cours du dernier quart de siècle (1963-1989), l'évolution générale des prix exprimés en heures de travail (tableau 5) est bien différente de celle des prix exprimés en monnaie courante.

Pour les denrées pour lesquelles existent des données, on observe de 1963 à 1965 (ou 1966) une **baisse** des prix réels (en h), suivie d'une **stabilisation** jusqu'en 1972 (ou un peu plus tard pour certains aliments et boissons et même jusqu'en 1978 pour les oeufs et le lait en poudre), puis d'une **hausse** souvent importante qui **culmine** presque toujours en 1979. Après cette date, on note une **baisse généralisée** des prix réels, d'abord importante, puis plus modérée qui **s'achève**, suivant les cas, entre 1981 et 1985 (le plus souvent en 1982-1984). Cette baisse est suivie d'une **forte hausse** qui **culmine** généralement en 1987. L'année 1988 voit une **baisse générale** de tous les produits. Enfin, janvier 1989, marque, en moyenne, par rapport à 1988, une **certaine stabilisation** des prix réels. Mais si quelques denrées baissent ou se stabilisent, d'autres continuent à augmenter : c'est le cas des tortillas de maïs et des pâtes alimentaires,

du poulet, des oeufs et du lait, des bananes et des pommes de terre, ainsi que de la plupart des matières grasses.

1. Prix des combustibles

De 1975 (pas de données antérieures) à 1979, les prix réels (en h) des quatre sources d'énergie utilisées pour la cuisine augmentent (tableau 5 et graphique 15). Par la suite, ils baissent jusqu'en 1983 pour le pétrole lampant ou 1985 pour les trois autres : électricité (tarif des 100 premiers kwh), gaz propane en bouteille de 35 livres et bois vendu par "charge" de 100 bâches. Puis, tous les prix augmentent jusqu'en 1987 (spécialement ceux du bois et du pétrole), pour baisser fortement en 1988 et tendre à se stabiliser en janvier 1989 : légère baisse pour l'électricité et le gaz, légère hausse pour le bois et le pétrole.

En prix réels (h), l'électricité et le gaz, sources d'énergie des urbains riches ou à revenus moyens, sont bien meilleur marché en fin de période (janvier 1989) qu'en début (1975) : diminution de près des deux tiers pour le gaz et de plus de la moitié pour l'électricité.

En revanche, le bois et le pétrole, utilisés pour cuisiner par les familles pauvres ont augmenté au cours des quinze dernières années : +15% pour le pétrole et +47% pour le bois.

2. Prix des calories par groupe d'aliments (tableau 6)

2.1. Produits céréaliers (graphique 16)

En 1963, le coût de 1000 kilocalories s'échelonne de 0,3 h (maïs blanc en grains) à 1,7 h (tortilla de maïs). Ainsi, il faut travailler presque 1/3 h pour le maïs, plus de deux fois plus (environ 3/4 h) pour les flocons d'avoine vendus en vrac (mash) ou le riz (de deuxième qualité), quatre fois plus pour le pain ou les pâtes alimentaires (pour la soupe) et presque six fois plus pour les tortillas.

L'année 1975 montre un prix de l'énergie du maïs (1/4 h de travail) moindre qu'en 1963, mais surtout l'égalisation du coût des calories des flocons d'avoine, du riz, du pain et des tortillas : environ trois fois moins chères que celles du maïs, soit 3/4 h. Les calories des pâtes restent quatre fois plus chères (1 h) que celles du maïs.

En 1987, le prix des calories de maïs (0,3 h) est le même qu'en 1963 (année précédant l'instauration du premier SM), celui du riz (1 h, soit trois fois celui du maïs) est identique à celui des tortillas, celui du pain (1,6 h, soit cinq fois celui du maïs) est égal à celui des pâtes et des flocons d'avoine en vrac.

En janvier 1989, les calories du maïs en grains sont meilleur marché (0,14 h pour 1000 kcal) qu'un quart de siècle auparavant, en 1965, première année pendant laquelle s'applique intégralement un salaire minimum (0,18 h) : baisse de 22%.

Par contre, le riz (de deuxième qualité) est un peu plus cher (0,49 h au lieu de 0,46 h). Les pâtes et le pain, qui en janvier 1989 ont le même prix (1 h pour 1000 kcal), valent plus cher qu'en 1965 (2/3 h pour le pain et 3/4 h pour les pâtes). Quant aux flocons d'avoine **en vrac**, leur prix n'est plus relevé par l'INE après 1987, ce qui est regrettable*. Enfin, la tortilla de maïs est beaucoup moins chère : 0,6 h au lieu de 1 h pour 1000 kcal.

La baisse importante (41%) du prix des calories de la tortilla au cours de ce dernier quart de siècle **pourrait** s'expliquer par une diminution de certains coûts (celui du maïs, peut-être de la chaux, du combustible - mais seulement s'il s'agit d'électricité ou de gaz comme vu précédemment -) et par une diminution des bénéfices (rétribution de la main-d'œuvre de la "tortillera"), vu l'augmentation du nombre de vendeuses de cet aliment de base dû à l'aggravation du chômage sous toutes ses formes, en particulier dans le secteur dit "formel".

En résumé, au cours du dernier quart de siècle, les prix des calories des produits céréaliers, qui s'échelonnaient en 1963 de 0,3 h (maïs en grains) à 1,7 h (tortilla), se regroupent en 1975 en prix du maïs (1/4 h) et les autres (3/4 à 1 h), pour se présenter en 1987 en trois groupes distincts - maïs (0,3 h), tortilla et riz (1 h), pâtes, flocons d'avoine en vrac et pain (1,6 h) - et également en trois groupes en janvier 1989, mais à un niveau de prix beaucoup plus bas : maïs (0,14 h), tortilla et riz (environ 1/2 h), pain et pâtes (1 h), plus de données pour les flocons d'avoine en vrac.

2.2. Haricots, viandes et produits de la pêche (graphique 17)

Tous les produits animaux de ce groupe sont très chers du point de vue énergétique et ne présentent donc pas d'intérêt primordial de ce point de vue. Tout autre est le cas des haricots noirs secs.

En 1987, 1000 kilocalories de haricots représentent presque 1 h de travail au lieu de 2/3 h en 1963. Cette légumineuse reste légèrement meilleur marché que les tortillas et le riz en 1987 et que le riz et les flocons d'avoine en 1963.

En janvier 1989, l'énergie de haricots vaut 0,6 h pour 1000 kcal, contre 0,4 h un quart de siècle auparavant (1965, première année entièrement couverte par un SM). Les calories de haricots restent beaucoup plus chères que celles de maïs (0,14 h). Elles ont dépassé celles de riz (0,5 h) et valent le même prix que celles de tortilla (0,6 h).

En un quart de siècle (1965 à janvier 1989), le prix réel (en h) des calories de haricots a augmenté de près de la moitié (+46%). Entre 1965 et 1988 (dernière année complète), l'augmentation est de 54%.

* En effet, les flocons d'avoine (moch) en vrac font partie des aliments énergétiques parmi les meilleur marché. Nous conseillons vivement qu'ils fassent à nouveau partie des produits dont le prix est relevé régulièrement sur les marchés.

2.3. Oeufs et laits (graphique 18)

Pendant toute la période étudiée, le lait frais ordinaire est le produit d'origine animale le meilleur marché du point de vue énergétique : 1000 kcal valent 2,8 h en 1963, 2,7 h en 1987 et environ 1,5 h par la suite.

Les oeufs, plus chers que la viande de bœuf du point de vue calorique de 1963 à 1974, sont bien meilleur marché par la suite et deviennent moins chers que tous les produits carnés ou provenant de la pêche.

Quant au lait en poudre importé, ses calories sont meilleur marché que celles des oeufs de 1975 à 1982 et de 1987 à janvier 1989. Mais c'est l'inverse entre 1983 et 1986.

2.4. Bananes et pommes de terre (graphique 19)

Tout au cours de la période étudiée, ces féculents, essentiellement riches en énergie, sont de ce point de vue plus chers dans l'ensemble, que les céréales et leurs dérivés. En 1963, notons dans l'ordre croissant que :

1000 kcal de bananes à cuire valent plus de 1,5 h,
1000 kcal de pommes de terre valent plus de 1,9 h,
1000 kcal de bananes-fruit valent plus de 2,2 h.

En janvier 1989, le prix des calories de pommes de terre a augmenté (2,1 h) tandis que celui des calories de bananes à cuire a diminué (1,1 h) ainsi que celui des calories des bananes-fruit (1,2 h).

Entre 1965 (première année complète pour laquelle s'applique un SM) et 1988 (dernière année complète), le prix des calories de pommes de terre a également augmenté (passant de 1 h à 1,8 h pour 1000 kcal), celui de l'énergie des bananes-fruit est resté identique (un peu plus de 1 h) et celui de 1000 kcal de bananes à cuire a diminué, passant de 1,2 h à 1,0 h.

2.5. Sucre et corps gras (graphique 20)

Mille kilocalories de sucre équivalent à moins de 1/2 h de travail payé au SMU en 1963, puis à environ 1/4 h entre 1965 et 1975, pour remonter jusqu'à 0,4 h en 1979, baisser à nouveau à un peu plus de 1/4 h entre 1981 et 1985, remonter à presque 0,4 h en 1987 et redescendre à moins de 1/4 h par la suite.

Le sucre est, après le maïs en grains, la source d'énergie la meilleur marché, pendant toute la période étudiée. Le prix de ses calories a baissé de 11% au cours du dernier quart de siècle (1965 à janvier 1989). La baisse est de 15% entre 1965 et 1988.

Les corps gras sont également des sources de calories parmi les moins chères :

en 1987, entre 0,8 et 1,1 h pour 1000 kcal d'huile de table, de

saindoux ou de margarine (plus de 0,9 h en 1963 pour le saindoux, pas de données pour les autres), en janvier 1989, entre 0,5 et 0,6 h pour 1000 kcal de ces trois corps gras.

Par rapport à 1965, le saindoux a baissé de 10% en 1988 et a augmenté de 4% en janvier 1989 ; pas de données pour les autres corps gras.

2.6. Fruits et légumes (graphique 21)

Le nombre de fruits et légumes retenus dans cette étude est limité, car il n'existe pas de série homogène de prix pour ces aliments. Ce n'est que récemment que leurs prix sont systématiquement calculés par unité de poids (la livre de 460 grammes). Auparavant, les prix concernaient une livre, ou plus souvent, une unité, une douzaine, un tas ou une autre quantité plus ou moins bien définie.

A l'exception des christophines (chayottes), de 1964 à 1975 et en janvier 1989 (prix de 1000 kcal proche de 2 à 3 h), et surtout des oranges mûres, de 1980 à 1985 et de 1988 à janvier 1989 (prix de 1000 kcal autour de 2 h), l'énergie des fruits et légumes est très chère. Mais ces aliments sont du point de vue nutritionnel surtout intéressants par leur richesse en vitamines et sels minéraux.

2.7. Boissons (graphique 22)

Les calories des boissons étudiées (gazeuses, bière et rhum) sont très chères.

3. Prix des protéines par groupe d'aliments (tableau 7)

3.1. Produits céréaliers (graphique 23)

En 1963, les prix de 100 g de protéines en salaires horaires payés au SMU s'échelonnent d'un peu plus de 1 h pour le maïs en grains (1,16 h) à presque 9 h pour les tortillas (8,9 h). Un quart de siècle après, en 1987, le prix des protéines de maïs est resté pratiquement identique (1,17 h) et les prix des protéines de toutes les autres denrées se sont regroupés autour de 5 h, soit près de quatre fois plus que pour le maïs en grains.

En janvier 1989, le prix des protéines de maïs a baissé, pour retrouver en 1965 (la première année entièrement couverte par un SM) une valeur inférieure (0,53 h) à celle qu'il avait un quart de siècle plus tôt (0,68 h). Les prix des protéines des autres produits céréaliers ont également baissé en janvier 1989 (aux alentours de 3 h pour 100 g de protéines, soit près de six fois le prix des protéines de maïs), mais restent tous plus élevés qu'en 1965, à l'exception du prix des tortillas.

En un quart de siècle, le prix des protéines de maïs en grains a légèrement diminué, celui des tortillas a beaucoup baissé et ceux des autres produits céréaliers ont augmenté.

3.2. Haricots, viandes et produits de la pêche (graphique 24)

Le haricot, qui était la source de protéines la moins chère en 1963 (0,9 h pour 100 g de protéines) et qui arrivait avant le maïs en grains (1,16 h), ne vient plus qu'en seconde position, un quart de siècle plus tard, en 1987 : 1,33 h pour 100 g de protéines de haricots et 1,17 h pour la même quantité de protéines de maïs.

En 1988 et en janvier 1989, la différence entre les protéines de maïs et celles de haricots augmente (respectivement 0,57 et 0,53 h pour 100 g de protéines de maïs; 0,89 et 0,85 h pour celles de haricots), alors qu'en 1965 c'était le contraire (protéines de haricots : 0,58 h et protéines de maïs : 0,68 h).

Les protéines de viande de bœuf (moyenne de plusieurs morceaux à braiser et seule série longue disponible concernant la viande) sont nettement plus chères en fin de période (1987 à janvier 1989) qu'en début (1963 à 1965) : le coût a augmenté de 193%, entre 1963 et 1987, et de 154%, entre 1965 et janvier 1989.

Les protéines de porc (côtelettes), de poisson frais (mojarra) et de poulet vidé sont meilleur marché en janvier 1989 qu'en 1975, mais c'est le contraire pour celles de bœuf. Quant à celles des haricots, elles ont exactement le même prix (0,85 h) à ces deux dates.

Il faut cependant signaler que les protéines de viande ou poisson, les meilleur marché en janvier 1989 (poulet, poisson frais, bœuf à braiser), valent encore cinq fois celles de haricots et huit fois celles du maïs.

3.3. Oeufs et laits (graphique 25)

La période étudiée peut se diviser en trois phases. Au cours de la première phase (1963-1976), les protéines de bœuf sont nettement moins chères que celles des oeufs et des laits. Lors de la phase intermédiaire (1977-1980), l'ordre de cherté des protéines varie selon les années. Enfin, la dernière phase (1981-1989) est l'inverse de la première.

En fin de période, le lait frais est incontestablement la source de protéines d'origine animale la moins chère. Ses protéines sont du même ordre de prix que celles des principaux produits céréaliers (riz, flocons d'avoine en vrac, pain et pâtes de blé, tortilla de maïs).

Les oeufs et le lait en poudre importé ont un prix, du point de vue protéique, équivalent à celui du poulet, du poisson frais et du bœuf à braiser.

En conclusion, en fin de période, les oeufs ont rejoint le poulet, le poisson et la viande de bœuf à braiser, quant au prix des protéines. Le lait frais est la denrée qui offre les protéines d'origine animale les moins chères, d'un prix équivalent à celui des protéines végétales de la plupart des produits céréaliers, mais toujours beaucoup plus chères que les protéines de maïs ou de haricots (par exemple, 3,5 fois plus chères que celles de haricots et 5,7 fois plus chères que celles de maïs en janvier 1989).

3.4. Bananes et pommes de terre (graphique 26)

Du point de vue protéique, les bananes sont pratiquement toujours "extrêmement chères" (voir plus loin le chapitre CLASSEMENT DES ALIMENTS SELON LE PRIX DE LEURS PROTEINES pour la définition de ces qualificatifs). Quant aux protéines de pommes de terre, elles sont "très chères" ou "chères". Uniquement entre 1981 et 1984, elles sont du même ordre de prix que celles de la plupart des produits céréaliers : suivant les années, riz, flocons d'avoine, pâtes, pain, tortilla.

3.5. Autres aliments (graphique 27)

Les autres denrées étudiées ne présentent pas d'intérêt quant au prix de leurs protéines.

I. CLASSEMENT DES ALIMENTS SELON LE PRIX DE LEURS CALORIES

Voir tableau 9, graphiques 28 et 29.

Une échelle, à progression géométrique, du prix de 1000 kilocalories, exprimé en salaires horaires payés au SMU a été établie comme suit.

PRIX DE 1000 kcal COMPRIS ENTRE :	QUALIFICATIF :
inférieur à 1/4 h	TRES BON MARCHE
1/4 h et moins de 1/2 h	BON MARCHE
1/2 h et moins de 1 h	A PRIX MODERE
1 h et moins de 2 h	CHER
2 h et moins de 4 h	TRES CHER
4 h et plus	EXCESSIVEMENT CHER

Pendant la période étudiée (1963 à janvier 1989), seuls le **maïs blanc** en grains et le **sucre** en poudre sont, du point de vue calorique, toujours "très bon marché" ou "bon marché".

Les autres aliments suivants présentent également, au moins pendant quelques années, des calories "bon marché" : haricot noir, riz (de seconde qualité) et exceptionnellement, flocons d'avoine en vrac (mash), huile de table et saindoux.

Après ces produits, peuvent aussi être citées les denrées qui, au moins pendant quelques années, ont des calories à "prix modéré" : margarine, tortilla de maïs, pâtes et pain (faits à partir de blé en grande partie importé), pommes de terre et bananes à cuire (mais pas les bananes-fruit). Il est à noter que ces deux derniers produits nationaux sont d'un prix relativement élevé; ce qui est probablement dû à la concurrence du marché d'exportation de la banane-fruit.

Au cours de la période pour laquelle existent des données, tous les autres aliments étudiés n'apportent jamais des calories "à prix modéré" ou moins cher.

J. CLASSEMENT DES ALIMENTS SELON LE PRIX DE LEURS PROTEINES

Voir tableau 10, graphiques 30 et 31.

Pour chaque année de la période (1963 à janvier 1989), pour laquelle des données sont disponibles, nous avons calculé le prix de 100 grammes de protéines des différents aliments. Pour la commodité de l'analyse du prix des protéines, une échelle, à progression géométrique, est définie comme suit.

PRIX DE 100 g DE PROTEINES COMPRIS ENTRE :	QUALIFICATIF
inférieur à 1/2 h	TRES BON MARCHE
1/2 h et moins de 1 h	BON MARCHE
1 h et moins de 2 h	A PRIX MODERE
2 h et moins de 4 h	CHER
4 h et moins de 8 h	TRES CHER
8 h et plus	EXCESSIVEMENT CHER

Au cours du dernier quart de siècle, un seul aliment, le haricot noir, a présenté une fois (en 1966) des protéines "très bon marché".

Pendant presque toute la période étudiée (1963-1989), deux aliments et deux seulement, le haricot déjà cité et le maïs en grains, ont apporté des protéines "bon marché".

Quant aux protéines "à prix modéré", on les trouve dans quatre denrées, au moins pendant quelques années : haricot et maïs déjà cités, flocons d'avoine en vrac, viande de bœuf à braiser et pain de blé importé pour l'essentiel.

D'autres aliments ont, au moins pendant quelque temps, des protéines "chères" : riz (de deuxième qualité), pâtes (de blé en majorité importé), pommes de terre, lait ordinaire, puis, dans une moindre mesure, tortilla de maïs, oeufs moyens de poule, poulet et enfin, mais encore moins souvent, poisson frais (mojarra), lait entier en poudre (importé).

Tous les autres aliments ont des protéines beaucoup plus chères.

K. VISION GLOBALE DE LA PERIODE ETUDIEE

Du point de vue du pouvoir d'achat calorique et protéique du SMU, le dernier quart de siècle (1963 à janvier 1989) présente :

- Quelques années relativement fastes, pendant lesquelles le SMU permet d'acheter des calories "très bon marché" et "bon marché" de plusieurs aliments et des protéines "bon marché" de deux denrées différentes :

1965 à 1972, des calories "très bon marché" (maïs) et "bon marché" (sucre, haricot, riz) et deux sources de protéines "bon marché" (maïs,

haricot) à moins de 3/4 h pour 100 g. L'augmentation des salaires, consécutive à la création du premier Salaire Minimum et la stabilité des prix en monnaie courante au cours de cette période ont conjugué leurs effets bénéfiques ;

1982 à 1984, des calories "très bon marché" (maïs) et "bon marché" (sucre, haricot, riz, parfois huile) et deux sources de protéines "bon marché" (maïs, haricot) à moins de 3/4 h pour 100 g. L'augmentation des SM au début de la décennie, accompagnée d'une stabilisation et parfois même d'une baisse des prix en quetzals courants, s'avère très positive.

- Quelques années "difficiles" - aucune source calorique "très bon marché" et deux seulement "bon marché", plus aucune source protéique "bon marché" d'un prix inférieur à 3/4 h pour 100 g - :

1963, année précédant l'instauration du premier Salaire Minimum ;

1977 à 1979, années pendant lesquelles les prix en monnaie courante augmentent beaucoup alors que les SM ne sont pas réévalués ;

1986 et 1987, ces deux années sont les plus difficiles - aucun aliment n'offre de calories "très bon marché" ni de protéines "bon marché" - . Il ne reste plus que deux denrées à calories "bon marché" (maïs et sucre), mais plus aucun autre avec des calories à "prix modéré" inférieur à 3/4 h pour 1000 kcal.

N'apparaissent plus que deux aliments à protéines à "prix modéré" (maïs et haricots), tous les autres produits n'offrant au mieux que des protéines "très chères".

Comme on peut le voir, le "choix" est des plus réduits pour le consommateur pauvre : deux aliments à énergie "bon marché", sucre et maïs ; ce dernier apportant également des protéines à "prix modéré" ; toutes les autres denrées sont pratiquement inabornables pour les salariés au SMU. Ces deux années sont caractérisées par de fortes augmentations de prix en quetzals courants, sans réévaluation des SM.

En 1988 et janvier 1989, la situation s'améliore un petit peu :

- du point de vue calorique avec deux aliments "très bon marché" (maïs et sucre) et un ou deux "bon marché" (saindoux et huile ou riz), mais à la limite supérieure de cette classe de prix (près de 1/2 h pour 1000 kcal) ;

- du point de vue protéique avec deux aliments "bon marché" (maïs et haricot), mais aucun à "prix modéré".

L'augmentation des SM en janvier 1988 a un effet positif, qui est cependant contrecarré par la hausse des prix en monnaie courante de la plupart des denrées.

Il est à noter que, pour les salariés au SMU, les dernières années (1986 à janvier 1989) de la période étudiée ne sont pas meilleures que les premières (1963 à 1966), en ce qui concerne tant le prix des calories que celui des protéines. En moyenne, pour les calories les moins chères, celles de maïs restent presque au même prix (hausse de 5%) et celles du sucre

baissent légèrement (-9%). En revanche, le coût des protéines les moins chères (celles du maïs et du haricot) augmente respectivement de 4 et 61%.

L. COMPARAISON INTERNATIONALE

À titre de comparaison, nous avons regroupé dans le tableau 11 et le graphique 32 l'évolution du prix des calories, exprimé en salaire minimum horaire (ou équivalent : salaire d'un manoeuvre) :

- du pain, aliment par excellence des Français, de 1801 à nos jours (établi à partir des données de FOURASTIÉ et BAZIL, 1984, et des tables de RANDOIN et al., 1976),

- du maïs en grains, denrée la moins chère du point de vue énergétique à Guatemala et aliment de base du pays,

- et de la denrée offrant l'énergie la moins chère (ce n'est pas forcément l'un des aliments de base) dans quelques lieux du monde, tels que Bujumbura au Burundi (LEMAIRE, 1980), Kigali au Rwanda (LAURE, 1980), Rabat-Salé au Maroc (COUSSEMENT et al., 1980), La Paz en Bolivie (LAURE, 1986).

En France, au cours des deux derniers siècles, le prix de 1000 kilocalories de pain, exprimé en salaires horaires h , tout d'abord, oscille à un niveau très élevé et ceci jusque vers 1870. A partir de ce moment, il a baissé régulièrement, de plus de 9/10 h à moins de 1/10 h après 1960.

Ce phénomène de baisse séculaire, régulière et très importante, du prix réel des aliments de base est également observable dans d'autres pays européens, quand existent de telles études. C'est la conséquence de l'augmentation :

- de la productivité dans l'agriculture,
- du niveau de vie général et
- des salaires minimums, en termes réels.

À Guatemala, entre 1963 et janvier 1989, 1000 kilocalories de maïs valent entre 0,30 et 0,14 salaires minimums horaires (h), ce qui correspond approximativement au prix des calories du pain, en France, entre 1925 et 1955.

Le prix des calories de maïs à Guatemala, entre 1963 et 1989, est comparable à celui des calories de l'orge à La Paz, entre 1975 et 1983, et à celui de l'énergie de la farine de blé tendre à Rabat-Salé, entre 1972 et 1976. Ce qui semblerait indiquer que ces trois villes, si différentes sous tant d'aspects, seraient très proches quant aux conditions socio-économiques de leurs smicards.

Bien différent est le prix des calories à Bujumbura et à Kigali, capitales de pays parmi les plus pauvres de la planète.

A Kigali, l'aliment disponible sur le marché, le moins cher du point de vue énergétique, est le sorgho, dont 1000 kilocalories valent, de 1967 à 1978, entre 0,7 et 1,1 salaire minimum horaire, soit la valeur de l'énergie du pain en France au cours du siècle passé.

A Bujumbura, l'aliment énergétique le meilleur marché est la farine de manioc, dont 1000 kilocalories valent, entre 1969 et 1979, de 0,55 à 1,25 salaire minimum horaire, soit la valeur de l'énergie du pain en France également au cours du 19ème siècle.

Le phénomène de baisse régulière du prix réel (en h) des calories les moins chères, constaté en Europe, ne s'observe pas dans ces cinq pays du Tiers-Monde. Il faut cependant remarquer que, pour ces derniers, les séries statistiques disponibles sont très courtes (27 ans au maximum dans le cas de Guatemala).

M. QUELQUES SUGGESTIONS

L'analyse des relations entre les salaires minimums et les prix des aliments et combustibles domestiques, au cours du dernier quart de siècle, permet de faire quelques propositions, simples, techniquement faciles à mettre en oeuvre, si existe une volonté politique dans ce sens, et rapidement efficaces pour améliorer le niveau de vie, en particulier d'alimentation et de nutrition, des habitants qui vivent de salaires et achètent l'essentiel de leur nourriture. Ceci ne concerne donc pas les populations qui consomment surtout leurs propres productions et, peu, tous ceux qui n'ont ni emploi, ni revenus monétaires.

1. **Instituer un salaire "minimum minimorum" national ou Salaire Minimum de Protection (SMP), applicable à toute activité, sans exception, pour laquelle il n'existe pas de salaire minimum particulier.** Par exemple, l'application d'un tel SMP aux employé(e)s de maison et leur affiliation à l'IGSS améliorerait immédiatement la condition des salariées d'une des plus importantes sources d'emploi du pays.

2. Continuer à unifier les différents salaires minimums urbains et ruraux afin de retrouver, pour le moins, la **parité entre le SMU et le SMA**, comme c'était pratiquement le cas de 1980 à 1987. Le paiement de salaires décentes à la campagne est - comme chacun sait - une des conditions nécessaires (mais évidemment pas suffisante) pour limiter l'exode rural vers les bidonvilles urbains.

3. **Donner au Salaire Minimum de Protection un niveau qui permette, au minimum, l'accès à deux sources de calories "très bon marché" (moins de 1/4 h de travail pour 1000 kcal) - par exemple, maïs et sucre - et à deux sources de protéines "bon marché" (moins de 1 h de travail pour 100 g de protéines) - par exemple, maïs et haricot -.**

Pour répondre à ces conditions, le SMP devrait, en janvier 1989, dépasser 0,96 G l'heure ou 7,68 quetzals par journée de huit heures. En toute rigueur, un tel calcul, au niveau national, devrait se faire avec les chiffres concernant toute la République et non pas seulement la Capitale. Les résultats, pour être très proches, seraient probablement un peu plus élevés. Par exemple, pour l'année 1988, l'IPCA moyen de la République est

de 238,6 alors que celui de la Capitale n'est que de 230,9. Ainsi, le **SMP horaire devrait être proche de 1 Q et le journalier de 8 Q**. Aucun salaire inférieur ne devrait pouvoir être alloué sur tout le territoire de la République. Mais ceci ne signifie nullement qu'un tel salaire garantirait un niveau de vie suffisant au smicard et à sa famille.

4. Aussi, le SMP devrait également couvrir, dans les délais les plus brefs, d'abord le coût des "besoins alimentaires minimaux" (dieta alimenticia mínima) d'une famille (5 personnes), puis le "minimum vital" (mínimo vital) familial (incluant des besoins élémentaires autres que l'alimentation).

Les salaires minimums légaux sont loin de satisfaire ces besoins vitaux. Les travaux de l'Université San Carlos (USAC, 1982) montrent, par exemple, qu'en 1981, le salaire minimum moyen (3,51 Q par jour) ne représente que 56 % du coût de ces besoins alimentaires minimaux (6,31 Q par jour) et 29 % du minimum vital (12,30 Q par jour) d'une famille urbaine de Guatemala. D'autres estimations (communication orale avec la "Secretaría General del Consejo Nacional de Planificación Económica") permettent d'arriver aux mêmes conclusions. En 1987, le SMU (3,48 Q par jour) représente 42 % des besoins alimentaires minimaux familiaux quotidiens, estimés à 8,38 Q. Et en 1988, le SMU (6,84 Q) représenterait 74 % de ces mêmes besoins, estimés à 9,26 Q.

5. Paiement effectif d'un septième jour de repos, au minimum, pour six jours ouvrés, comme le prévoit d'ailleurs l'article 102 de la Constitution de la République du Guatemala (1985). En effet, les besoins nutritionnels (pour ne mentionner qu'eux) d'un travailleur et de sa famille continuent d'exister les jours de repos.

6. **Indexer les salaires minimums sur l'indice des prix à la consommation (IPC) qui a le plus augmenté : IPC général (IPCG) ou IPCA (aliments et boissons), tout en maintenant dans tous les cas l'accès à des calories et à des protéines d'un prix abordable, comme expliqué au troisième paragraphe.**

Ainsi, **en prenant comme référence 1965** - première année pour laquelle s'applique entièrement un salaire minimum (SMU) - et en indexant ce dernier sur l'IPC, **la valeur du SMU devrait être, en janvier 1989, de 9,21 Q par jour**, au lieu de 7,04, en prenant en compte l'IPC général qui a augmenté, durant cette période légèrement plus que l'IPC alimentaire (le calcul avec ce dernier indice donnerait 9,05 Q), **uniquement pour maintenir son pouvoir d'achat, un quart de siècle plus tard.**

La réévaluation des salaires minimums devrait avoir lieu **automatiquement**, chaque fois que l'un des deux indices des prix précités augmenterait d'un certain pourcentage (5 % par exemple).

Rappelons que ce type d'indexation ne favorise pas l'inflation, car ce n'est qu'une récupération **postérieure** à une perte de pouvoir d'achat.

7. Enfin, si comme le proclame la Constitution du Guatemala (article 119), l'on souhaite un progrès et une amélioration des conditions de vie, alimentaires et nutritionnelles en particulier, de la majorité de la population qui achète l'essentiel de son alimentation, **il faut réévaluer**

les salaires minimums plus que n'augmentent les salaires moyens et la moyenne des revenus.

C'est la politique salariale suivie dans la plupart des nations qui ont connu, au cours de ce siècle, un développement économique et social. C'est aussi le cas des pays de la région centraméricaine qui jouissent de la paix civile. Leur politique salariale et sociale est une des raisons d'une telle paix. Ce qui leur a permis, par ailleurs, de consacrer l'essentiel de leurs ressources à des dépenses améliorant le niveau de vie de leur population.

En ne tenant compte, parmi les suggestions précédentes, que des mesures **immédiates** à prendre qui, rappelons-le, ne sont que des conditions minimales de survie de la majorité de la population vivant de salaires et achetant l'essentiel de sa nourriture, mais également des conditions sin non de progrès socio-économique, le **Salairé Minimum de Protection national** devrait être proche de **DIX QUETZALS** par jour, en janvier 1989.

N. CONCLUSION

Un des indicateurs de la mesure du niveau de vie, tout particulièrement d'alimentation et de nutrition, d'une population est le pouvoir d'achat alimentaire du salaire minimum (ou d'un équivalent : salaire d'un journalier ou d'un manoeuvre).

Nous proposons de mesurer le pouvoir d'achat alimentaire du salaire minimum par son **pouvoir d'achat calorique**, c'est-à-dire les heures de travail nécessaires pour acquérir 1000 kilocalories du produit le meilleur marché ou mieux de l'aliment de base. Dans le cas de Guatémala, c'est pratiquement la même chose, à savoir le prix en salaire minimum horaire des **calories de maïs en grains**. C'est la céréale de base et la source d'énergie la meilleur marché (avec l'exception de 1975, année pendant laquelle les calories du sucre étaient légèrement moins chères).

O. REMERCIEMENTS

Nous tenons à remercier toutes les personnes et institutions qui ont facilité ce travail, tout particulièrement les fonctionnaires de l'Institut National de Statistique (INE), du Département National des Salaires du Ministère du Travail et de la Prévoyance Sociale, ainsi que ceux de l'Institut Guatémaltèque de Sécurité Sociale (IGSS).

Nueva Guatémala de la Asuncion, janvier 1990

P. BIBLIOGRAPHIE

- CEPAL, Comisión Económica para América Latina y el Caribe, Naciones Unidas.
- Notas para el estudio económico de América Latina y el Caribe, (año),
Guatemala. México, D.F.
- Constitución Política de la República de Guatemala, 1985.
- COUSSEMENT (I.), LEMAIRE (B.) et LAURE (J.), 1980. - Evolution des prix de
détail des principaux aliments à Rabat-Salé (Maroc) entre 1972 et
1976. Paris, Cah. ORSTOM, sér. Sci. Hum., vol. XVII, no 1-2 : 67-83.
- FOURASTIÉ (J.), BAZIL (B.), 1984. - Pourquoi les prix baissent.
Hachette, collection Flurriel, Paris, 320 p.
- INCAP, 1971. - Valor nutritivo de los alimentos para Centro América y
Panamá. Ciudad de Guatemala, E-530, P-1922, 18 p.
- INCAP-ICNND, 1961. - Tabla de composición de alimentos para uso en América
Latina. Ciudad de Guatemala, Guatemala, C.A. - Bethesda, Maryland, USA,
132 p.
- INE, Instituto Nacional de Estadística. - Boletines y anuarios
estadísticos. Guatemala.
- LAURE (J.), 1978. - Evolution des prix de détail des principaux aliments à
Kigali (Rwanda) entre 1964 et 1978. Paris, Cah. ORSTOM, sér. Sci.
Hum., vol. XVII, no 1-2 : 85-115.
1985. - Evolución de salarios y precios de los alimentos en la
Ciudad de La Paz, Bolivia (1975-1984). INAN-ORSTOM/MSA, La Paz, 167 p.
1986. - Variation des salaires et des prix des aliments à La
Paz, Bolivie (1975-1984). Ed. ORSTOM, collection Etudes et thèses,
Paris, 158 p.
- LEMAIRE (B.), 1980. - Evolution des prix de détail des principaux aliments
à Bujumbura (Burundi) entre 1969 et 1979. Bujumbura, Ministère de la
Santé Publique, ronéo, 45 p.
- PRESSE DU GUATEMALA :
- Central America Report, hebdomadaire.
 - El Gráfico, quotidien du matin.
 - Inforpress Centroamericana, hebdomadaire.
 - La Hora, quotidien du soir.
 - Prensa Libre, quotidien du matin.
- RANDOIN (L.) et al., 1976. - Tables de composition des aliments. Institut
Scientifique d'Hygiène Alimentaire. Jacques Lanore Ed., Paris, 119 p.
- USAC, Universidad de San Carlos de Guatemala, Instituto de Investigaciones
Económicas y Sociales - IIES - de la Facultad de Economía, nov. 1982. -
Cité par Inforpress Centroamericana, mayo de 1982. - El futuro del
Mercado Común Centroamericano. Ciudad de Guatemala, p. 103.

VALVERDE (V.), DELGADO (H.), FLORES (R.) and SIBRIAN (R.), 1985.- Minimum wage law and nutritional status in Guatemala. INCAP, 37 p, 58 references, 37 tables.

Q. ANNEXES : TABLEAUX, LISTES ET GRAPHIQUES

Tableau 1

Salaires Minimums de référence au Guatemala
en quetzals courants par jour

Années	Agricole SMA	Urbain SMU
1963		0,80
1964		1,13
1965		1,36
1966		1,36
1967		1,36
1968		1,36
1969		1,36
1970		1,36
1971		1,36
1972	0,95	1,36
1973	0,97	1,38
1974	1,12	1,69
1975	1,12	1,69
1976	1,12	1,69
1977	1,12	1,69
1978	1,12	1,69
1979	1,12	1,69
1980	2,84	2,74
1981	3,20	3,48
1982	3,20	3,48
1983	3,20	3,48
1984	3,20	3,48
1985	3,20	3,48
1986	3,20	3,48
1987	3,20	3,48
1988	4,43	6,84
1989	4,50	7,04

Commentaires du tableau 1

Salaires journaliers Minimums Agricoles de référence (SMA) dans l'agriculture et l'élevage

1972 : moyenne arithmétique des salaires "modaux" des 7 branches de l'agriculture et élevage".

1973 : moyenne pondérée entre le salaire "modal" moyen précédent (0,95 Q) du 1-1-73 au 10-11-73 (314 jours) et le SM concernant le "coton" et l'"élevage" (1,12 Q) du 11-11-73 au 31-12-73 (51 jours).

1974 à 1979 : nous conservons le SM de 1,12 Q. En effet, il y eut bien de nouvelles fixations de SM, mais certaines au même niveau ("canne à sucre" en 1974 et "autres activités agricoles" en 1976), d'autres à un niveau supérieur (1,25 Q pour l'"agriculture" en 1974 et la même chose en 1975 pour le secteur "bananes et tabac"), d'autres enfin à une valeur inférieure (1,04 Q en 1975 pour le "café").

1980 : moyenne pondérée entre le SM précédent (1,12 Q) du 1-1-80 au 3-3-80 (63 jours) et le SM fixé pour "coton, café, élevage, canne à sucre" (3,20 Q) du 4-3-80 au 31-12-80 (303 jours).

1988 : moyenne pondérée entre le SM précédent (3,20 Q) du 1-1-88 au 21-1-88 (21 jours) et le nouveau SM unifiée pour l'agriculture et l'élevage (4,50 Q) du 22-1-88 au 31-12-88 (345 jours).

1989 : précédent SM légal unifié (4,50 Q).

Salaires journaliers Minimums Urbains de référence (SMU)

1963 : salaire "modal" pour le "commerce de gros et de détail".

1964 : moyenne pondérée entre le salaire "modal" précédent (0,80 Q) du 1-1-64 au 31-5-64 (152 jours) et le nouveau SM (1,36 Q) du 1-6-64 au 31-12-64 (214 jours).

1973 : moyenne pondérée entre le SM précédent (1,36 Q) du 1-1-73 au 13-12-73 (347 jours) et le nouveau SM (1,69 Q) du 14-12-73 au 31-12-73 (18 jours).

1980 : moyenne pondérée entre le SM précédent (1,69 Q) du 1-1-80 au 31-5-80 (152 jours) et le nouveau SM (3,48 Q) du 1-6-80 au 31-12-80 (214 jours).

1988 : moyenne pondérée entre le SM précédent (3,48 Q) du 1-1-88 au 21-1-88 (21 jours) et le nouveau SM (7,04 Q) du 22-1-88 au 31-12-88 (345 jours).

1989 : SM précédent (7,04 Q).

Tableau 2

**Prix en centimes de quetzal courant des aliments, boissons et combustibles
domestiques à Guatémala**

Unité	1955	1956	1957	1958	1959	1960	1961	1962	1963	1964	1965	1966	1967	1968	1969	1970	1971	1972	1973	1974
PRODUITS CEREALIERES																				
Pain "français" lb*	16	16	16	16	16	16	16	16	16	16	16	16	16	16	16	16	16	16	16	24
Tortilla de maïs lb	15	16	16	16	15	16	14	14	16	16	16	15	17	16	16	16	16	16	15	14
Maïs blanc en grains lb	6	5	5	5	4	4	4	5	5	5	5	4	5	5	5	5	4	4	7	8
Pâtes pour la soupe lb	19	19	19	18	19	21	21	20	21	21	20	20	20	20	20	20	20	20	23	30
Riz de 2ème qualité lb	11	11	12	12	14	13	11	13	13	12	12	14	13	13	13	13	13	13	16	25
Flocons d'avoine lb	14	14	14	14	13	12	13	13	13	13	14	15	17	16	17	17	17	17	19	25
HARICOTS, VIANDES ET PRODUITS DE LA PECHE																				
Haricots noirs lb	11	12	11	11	10	10	8	10	10	11	11	9	10	11	11	13	12	11	17	20
Poulet vidé lb																				
Boeuf à braiser lb	24	24	24	24	24	24	24	24	24	24	25	25	25	26	28	30	30	31	36	36
Côtelette de porc lb																				
Poisson (nojarra) lb																				
Crevettes lb																				
OEUFS ET LAITS																				
Oeufs moyens(poule) douze	74	71	66	69	69	62	61	59	59	59	59	59	59	63	59	60	58	61	64	76
Lait frais ordinaire litre	19	19	19	19	19	19	19	19	19	19	19	19	19	19	19	20	20	20	20	24
Lait en poudre 454 g																				
BANANES ET POMMES DE TERRE																				
Pommes de terre lb	10	10	9	10	11	9	9	7	7	7	6	8	8	7	8	8	7	7	12	11
Bananes fruits lb	5	5	5	5	6	6	5	6	6	6	5	5	6	6	6	9	10	9	10	6
Bananes à cuire lb	7	6	7	6	6	7	8	7	6	7	8	8	9	8	8	8	9	9	11	19
SUCRE ET CORPS GRAS																				
Huile ordinaire 635 ml																				
Margarine lb																				
Saindoux lb	36	32	33	33	33	33	36	39	38	37	36	36	36	37	36	38	38	36	38	49
Sucre en poudre lb	8	8	8	8	8	8	8	8	8	8	8	8	8	8	8	8	8	8	8	9
FRUITS ET LEGUMES																				
Christophines une	2	3	2	2	2	2	2	2	3	2	2	2	2	3	2	3	2	3	3	4
Piment vert fort lb																				
Chou lb																				
Oranges lb																				
Pommes lb																				
Tonates lb	14	15	14	14	14	11	10	10	9	9	9	9	8	9	14	10	10	9	17	13
SEL ET BOISSONS																				
Boisson gazeuse 350 ml	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	7	7	7	7	7	7	8
Bière 355 ml	23	23	24	25	24	24	24	24	24	25	24	24	24	24	24	24	24	24	24	26
Rhum 750 ml																				
Café moulu lb	61	66	68	67	66	60	61	60	60	66	65	64	63	63	63	71	70	64	66	67
Sel de cuisine lb	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	5

COMBUSTIBLES

Bois	100 b.
Pétrole lampant	US gal
Gaz propane	35 lb
Electricité	100 kwh

Unité 1975 1976 1977 1978 1979 1980 1981 1982 1983 1984 1985 1986 1987 1988 1989(janvier)

PRODUITS CEREALIERES

Pain "français"	lb	24	42	47	46	52	57	64	65	62	56	62	83	103	128	128
Tortilla de maïs	lb	16	18	18	20	22	26	26	23	22	23	21	33	40	45	49
Maïs blanc en grains	lb	9	8	9	9	9	12	12	10	12	10	11	20	22	21	20
Pâtes pour la soupe	lb	32	32	32	32	34	44	52	53	52	50	59	90	110	115	138
Riz de 2ème qualité	lb	28	22	25	26	26	30	31	32	30	29	30	60	73	73	72
Flocons d'avoine	lb	31	28	28	27	29	33	33	35	52	65	70	90	125		

HARICOTS, VIANDES ET
PRODUITS DE LA PECHE

Haricots noirs	lb	20	19	24	29	30	48	41	25	32	29	40	58	64	84	83
Poulet vidé	lb	60	63	62	64	72	80	86	88	87	88	119	157	174	204	231
Boeuf à braiser	lb	38	69	75	87	115	128	132	131	130	134	198	266	296	322	328
Côtelette de porc	lb	85	94	100	102	113	134	153	154	162	162	179	242	276	290	299
Poisson (mojarra)	lb	80	93	100	108	131	135	155	166	113	115	142	180	205	259	267
Crevettes	lb								290	297	374	717	856	809	839	

DEUFS ET LAITS

Deufs moyens(poule)	dozue	68	67	70	69	79	90	87	86	88	79	119	150	178	213	244
Lait frais ordinaire	litre	27	29	31	31	33	34	41	44	47	47	50	60	77	81	90
Lait en poudre	454 g	124	124	124	125	148	162	200	209	240	233	334	430	467	456	495

BANANES ET POMMES
DE TERRE

Pommes de terre	lb	11	12	15	13	18	15	15	12	14	13	18	27	35	56	67
Bananes fruits	lb	11	9	11	13	15	16	15	16	14	16	16	19	19	25	30
Bananes à cuire	lb	10	9	11	10	11	13	14	14	14	15	22	27	27	33	38

SUCRE ET CORPS GRAS

Huile ordinaire	635 ml	66	69	70	69	81	98	132	121	101	114	141	189	187	212	230
Margarine	lb	56	58	60	56	58	64	73	83	84	86	124	156	157	162	166
Saindoux	lb	61	68	62	57	62	100	119	94	85	89	118	182	182	161	191
Sucre en poudre	lb	9	11	11	14	15	18	21	22	22	22	22	25	30	34	37

FRUITS ET LEGUMES

Christophines	une	4	7	6	8	10	10	10	9	9	9	12	16	19	20	14
Piment vert fort	lb									120	125	121	192	229	258	240
Chou	lb	14	18	19	23	24	23	27	23	27	24	26	45	63	52	50
Oranges	lb	7	7	10	8	8	10	9	9	10	10	12	18	21	22	20
Pommes	lb									36	39	42	60	84	124	148
Tonates	lb	15	19	20	19	17	20	19	18	17	21	23	30	39	49	36

SEL ET BOISSONS

Boisson gazeuse	350 ml	10	11	10	13	15	15	20	20	20	20	28	34	42	47	54
Bière	355 ml	32	30	30	30	37	47	49	50	55	57	69	88	88	115	135
Rhum	750ml									395	415	477	553	615	671	681
Café moulu	lb	94	139	229	220	210	200	176	139	125	156	214	423	490	506	514
Sel de cuisine	lb	5	4	4	4	4	10	12	12	10	10	11	14	19	12	11

COMBUSTIBLES

Bois	100 b.	200	248	331	377	457	605	618	590	580	549	559	840	996	1064	1226
Pétrole lampant	US gal	58	59	60	60	68	91	113	119	112	124	138	185	232	254	277
Gaz propane	35 lb	569	569	609	632	658	730	745	726	738	742	735	790	844	896	859
Electricité	100kwh	673	706	723	780	847	1126	1380	1259	1260	1222	1222	1224	1250	1260	1260

* Livre espagnole de 460 grammes.

Tableau 3

**Indices des prix de détail (IPC) et du Salaire Minimum Urbain
de référence (SMU) à Guatemala**

Tous les indices sont des moyennes annuelles, sauf ceux de 1946 qui correspondent au mois d'août et ceux de 1989 qui sont ceux de la quatrième semaine de janvier

Années	IPC Général base août 1946	IPC Général base 1975	IPC Général base mars- avril 1983	IPC Aliments base août 1946	IPC Aliments base 1975	IPC Aliments base mars- avril 1983	SMU centimes par jour	Indice SMU base 1975	ISMU/IPCG en % base 1975	ISMU/IPCA en % base 1975
1946	100,0	45,3		100,0	41,2					
1947	101,3	45,9		101,3	41,7					
1948	108,2	49,0		135,1	55,6					
1949	115,7	52,4		145,8	60,0					
1950	124,0	56,2		156,7	64,5					
1951	129,7	58,7		166,3	68,5					
1952	126,0	57,1		165,5	68,2					
1953	130,6	59,1		166,5	68,6					
1954	134,2	60,8		176,7	72,8					
1955	136,5	61,8		171,5	70,6					
1956	137,8	62,4		172,1	70,9					
1957	136,3	61,7		153,2	63,1					
1958	137,8	62,4		155,6	64,1					
1959	137,2	62,1		152,6	62,9					
1960	135,5	61,4		148,5	61,2					
1961	134,8	61,1		146,8	60,5					
1962	137,6	62,3		149,6	61,6					
1963	137,8	62,4		150,0	61,8	80	47,3	75,8	76,6	
1964	137,5	62,3		149,2	61,4	113	66,9	107,4	108,8	
1965	136,4	61,8		149,1	61,4	136	80,5	130,3	131,0	
1966	137,3	62,2		149,0	61,4	136	80,5	129,4	131,1	
1967	138,0	62,5		149,0	61,4	136	80,5	128,8	131,1	
1968	140,6	63,7		154,4	63,6	136	80,5	126,4	126,5	
1969	143,6	65,0		156,1	64,3	136	80,5	123,7	125,2	
1970	147,0	66,6		162,4	66,9	136	80,5	120,9	120,3	
1971	146,3	66,3		159,3	65,6	136	80,5	121,5	122,7	
1972	147,0	66,6		159,4	65,7	136	80,5	120,9	122,6	
1973	168,2	76,2		190,2	78,3	138	81,7	107,2	104,2	
1974	195,1	98,4		217,1*	89,4	169	100,0	113,2	111,8	
1975	220,8	100,0		242,8*	100,0	169	100,0	100,0	100,0	
1976	243,3	110,2		266,8	109,9	169	100,0	90,7	91,0	
1977	272,2	123,3		295,0	121,5	169	100,0	81,1	82,3	
1978	293,9	133,1		307,9	126,8	169	100,0	75,1	78,9	
1979	322,8	146,2		338,7	139,5	169	100,0	68,4	71,7	
1980	361,7	163,8		378,3	155,8	274	162,1	99,0	104,1	
1981	397,9	180,2		418,6	172,4	348	205,9	114,3	119,4	
1982	399,9	181,1		407,9	168,0	348	205,9	113,7	122,6	
1983	432,2	195,8	106,1	428,3	176,4	348	205,9	105,2	116,7	
1984	437,5	198,2	107,4	427,1	175,9	348	205,9	103,9	117,1	
1985	521,4	236,2	128,0	520,5	214,4	348	205,9	87,2	96,1	
1986	692,1	313,5	169,9	707,6	291,4	348	205,9	65,7	70,7	

Années	IPC Général base août 1946	IPC Général base 1975	IPC Général base mars- avril 1983	IPC Aliments base août 1946	IPC Aliments base 1975	IPC Aliments base mars- avril 1983	SMU centimes par jour	Indice SMU base 1975	ISMU/IPC en % base 1975	ISMU/IPCA en % base 1975
1987	767,5	347,6	188,4	816,8	336,4	201,2	348	205,9	59,2	61,2
1988	846,5	383,4	207,8	937,4	386,1	230,9	684	404,7	105,6	104,8
1989	932,1	422,1	228,8	991,8	408,5	244,3	704	416,6	98,7	102,0

En gras, indices de prix de l'INE. Les autres indices ont été calculés par nos soins. Le SMU est établi à partir des données du Ministère du Travail.

* Calculé par analogie avec l'IPC Général.

Tableau 4

Indices des prix de détail à la consommation à Guatemala, par groupe d'aliments et boissons

Base 100 : mars-avril 1983

Tous les indices sont des moyennes annuelles, sauf ceux de 1989 qui correspondent à la quatrième semaine de janvier

Années	ENSEMBLE Aliments et boissons	Viandes et produits de la pêche	Farines, céréales et dérivés	Oeufs et produits lactés	Sucre et produits sucrés	Huiles et corps gras	Fruits	Légumes	Aliments divers et boissons non alcoolisées	Boissons alcool- isées
1983	105,5	102,9	102,6	106,2	119,1	97,3	99,9	124,4	102,2	106,1
1984	105,2	103,1	99,0	105,1	123,5	106,3	103,3	131,3	99,4	110,4
1985	128,2	141,9	106,6	138,0	130,0	137,1	121,6	160,2	116,3	129,9
1986	174,3	193,3	154,6	171,0	156,8	183,5	189,0	231,9	155,8	157,1
1987	201,2	219,5	186,1	204,8	185,6	182,1	185,2	269,7	178,3	166,9
1988	230,9	243,6*	217,8*	229,1*	210,8*	199,0*	218,1*	352,6*	221,3*	185,7*
1989	244,3	254,1	222,3	255,8	220,3	213,4	257,0	355,6	225,4	213,4

* Indices pour toute la République, ceux de la Capitale n'étant pas disponibles.

Tableau 5

Prix en salaires horaires (SMU) de quantités physiques d'aliments, boissons et combustibles domestiques à Guatemala

Unité	1963	1964	1965	1966	1967	1968	1969	1970	1971	1972	1973	1974	1975	1976	1977	1978	1979
PRODUITS CEREALIERES																	
Pain "français" lb*	1,60	1,13	0,94	0,94	0,94	0,94	0,94	0,94	0,94	0,94	0,93	1,14	1,14	1,99	2,22	2,18	2,46
Tortilla de maïs lb	1,60	1,13	0,94	0,88	1,00	0,94	0,94	0,94	0,94	0,94	0,87	0,66	0,76	0,85	0,85	0,95	1,04
Maïs blanc en grains lb	0,50	0,35	0,29	0,24	0,29	0,29	0,29	0,29	0,24	0,24	0,41	0,38	0,43	0,38	0,43	0,43	0,43
Pâtes pour la soupe lb	2,10	1,49	1,18	1,18	1,18	1,18	1,18	1,18	1,18	1,18	1,33	1,42	1,51	1,51	1,51	1,51	1,61
Riz de 2ème qualité lb	1,30	0,85	0,71	0,82	0,76	0,76	0,76	0,76	0,76	0,76	0,93	1,18	1,33	1,04	1,18	1,23	1,23
Flocons d'avoine lb	1,30	0,92	0,82	0,88	1,00	0,94	1,00	1,00	1,00	1,00	1,10	1,18	1,47	1,33	1,33	1,28	1,37
HARICOTS, VIANDES ET PRODUITS DE LA PECHE																	
Haricots noirs lb	1,00	0,78	0,65	0,53	0,59	0,65	0,65	0,76	0,71	0,65	0,99	0,95	0,95	0,90	1,14	1,37	1,42
Poulet vidé lb													2,84	2,98	2,93	3,03	3,41
Boeuf à braiser lb	2,40	1,70	1,47	1,47	1,47	1,53	1,65	1,76	1,76	1,82	2,09	1,70	1,80	3,27	3,55	4,12	5,44
Côtelette de porc lb													4,02	4,45	4,73	4,83	5,35
Poisson (mojarra) lb													3,79	4,40	4,73	5,11	6,20
Crevettes lb																	
OEUFS ET LAITS																	
Œufs moyens(poule) douze	5,90	4,18	3,47	3,47	3,47	3,71	3,47	3,53	3,41	3,59	3,71	3,60	3,22	3,17	3,31	3,27	3,74
Lait frais ordinaire litre	1,90	1,35	1,12	1,12	1,12	1,12	1,12	1,18	1,18	1,16	1,14	1,28	1,37	1,47	1,47	1,56	0,99
Lait en poudre 454 g													5,85	2,62	2,62	2,64	3,14
BANANES ET POMMES DE TERRE																	
Pommes de terre lb	0,70	0,50	0,35	0,47	0,47	0,41	0,47	0,47	0,41	0,41	0,70	0,52	0,52	0,57	0,71	0,62	0,85
Bananes fruits lb	0,60	0,42	0,29	0,29	0,35	0,35	0,35	0,53	0,59	0,53	0,58	0,28	0,52	0,43	0,52	0,62	0,71
Bananes à cuire lb	0,60	0,50	0,47	0,47	0,53	0,47	0,47	0,47	0,53	0,53	0,64	0,43	0,47	0,43	0,52	0,47	0,52
SUCRE ET CORPS GRAS																	
Huile ordinaire 635 ml													3,12	3,27	3,31	3,27	3,83
Margarine lb													2,65	2,75	2,84	2,65	2,75
Saindoux lb	3,80	2,62	2,12	2,12	2,12	2,18	2,12	2,24	2,24	2,12	2,20	2,32	2,89	3,22	2,93	2,70	2,93
Sucre en poudre lb	0,80	0,57	0,47	0,47	0,47	0,47	0,47	0,47	0,47	0,47	0,46	0,43	0,43	0,52	0,52	0,66	0,71
FRUITS ET LEGUMES																	
Christophines une	0,30	0,14	0,12	0,12	0,18	0,12	0,18	0,12	0,18	0,17	0,19	0,19	0,33	0,28	0,38	0,47	0,29
Piment vert fort lb																	
Chou lb													0,66	0,85	0,90	1,09	1,14
Oranges lb													0,33	0,33	0,47	0,38	0,38
Pommes lb																	
Tomates lb	0,90	0,64	0,53	0,53	0,47	0,53	0,82	0,59	0,59	0,53	0,99	0,62	0,71	0,90	0,95	0,90	0,80
SEL ET BOISSONS																	
Boisson gazeuse 350 ml	0,60	0,42	0,35	0,35	0,35	0,41	0,41	0,41	0,41	0,41	0,41	0,38	0,47	0,52	0,47	0,62	0,71
Bière 355 ml	2,40	1,77	1,41	1,41	1,41	1,41	1,41	1,41	1,41	1,41	1,39	1,23	1,51	1,42	1,42	1,42	1,75
Rhum 750 ml																	
Café moulu lb	6,00	4,67	3,82	3,76	3,71	3,71	3,71	4,18	4,12	3,76	3,83	3,64	4,45	6,58	10,84	10,41	9,94

COMBUSTIBLES

Bois	100 b.										9,47	11,74	15,67	27,86	21,63
Pétrole lampant	US gal										2,75	2,79	2,84	2,84	3,22
Gaz propane	35 lb										26,93	26,93	28,83	29,82	31,15
Electricité	100 kwh										31,86	33,42	34,22	36,92	40,09

Unité 1980 1981 1982 1983 1984 1985 1986 1987 1988 1989(janvier)

PRODUITS CEREALISERS

Pain "français"	lb	1,66	1,47	1,49	1,43	1,29	1,43	1,91	2,37	1,50	1,45
Tortilla de maïs	lb	0,76	0,60	0,53	0,51	0,53	0,48	0,76	0,92	0,53	0,56
Maïs blanc en grains	lb	0,35	0,28	0,23	0,28	0,23	0,25	0,46	0,51	0,25	0,23
Pâtes pour la soupe	lb	1,28	1,20	1,22	1,20	1,15	1,36	2,07	2,53	1,35	1,57
Riz de 2ème qualité	lb	0,88	0,71	0,74	0,69	0,67	0,69	1,38	1,68	0,85	0,82
Flocons d'avoine	lb	0,96	0,76	0,80	1,20	1,49	1,61	2,07	2,87		

HARICOTS, VIANDES ET

PRODUITS DE LA PECHE

Haricots noirs	lb	1,40	0,94	0,57	0,74	0,67	0,92	1,33	1,47	0,98	0,94
Poulet vidé	lb	2,34	1,98	2,02	2,00	2,02	2,74	3,61	4,00	2,39	2,63
Boeuf à braiser	lb	3,74	3,03	3,01	2,99	3,08	4,55	6,11	6,80	3,77	3,73
Côtelette de porc	lb	3,91	3,52	3,54	3,72	3,72	4,11	5,56	6,34	3,39	3,40
Poisson (mojarra)	lb	3,94	3,56	3,82	2,60	2,64	3,26	4,14	4,71	3,03	3,03
Crevettes	lb				6,67	6,83	8,60	16,48	19,68	9,46	9,53

OEUF ET LAITS

Deufs moyens(poule)	douze	2,63	2,00	1,98	2,02	1,82	2,74	3,45	4,09	2,49	2,77
Lait frais ordinaire	litre	0,99	0,94	1,01	1,08	1,08	1,15	1,38	1,77	0,95	1,02
Lait en poudre	454 g	2,12	2,06	2,15	2,47	2,40	3,45	4,43	4,81	2,39	2,52

BANANES ET POMMES

DE TERRE

Pommes de terre	lb	0,44	0,34	0,28	0,32	0,30	0,41	0,62	0,80	0,65	0,76
Bananes fruits	lb	0,47	0,34	0,37	0,32	0,37	0,37	0,44	0,44	0,29	0,34
Bananes à cuire	lb	0,38	0,32	0,32	0,32	0,34	0,51	0,62	0,62	0,39	0,43

SUCRE ET CORPS GRAS

Huile ordinaire	635 ml	2,86	3,03	2,78	2,32	2,62	3,24	4,34	4,30	2,48	2,61
Margarine	lb	1,87	1,68	1,91	1,93	1,98	2,85	3,59	3,61	1,89	1,89
Saindoux	lb	2,92	2,74	2,16	1,95	2,05	2,71	4,18	4,18	1,88	2,17
Sucre en poudre	lb	0,53	0,48	0,51	0,51	0,51	0,51	0,57	0,69	0,40	0,42

FRUITS ET LEGUMES

Christophines	une	0,29	0,23	0,21	0,21	0,21	0,28	0,37	0,44	0,23	0,16
Piment vert fort	lb				2,76	2,87	2,78	4,41	5,26	3,02	2,73
Chou	lb	0,67	0,62	0,53	0,62	0,55	0,60	1,03	1,45	0,61	0,57
Oranges	lb	0,29	0,21	0,21	0,23	0,23	0,28	0,41	0,48	0,26	0,23
Pommes	lb				0,83	0,90	0,97	1,38	1,93	1,45	1,68
Tomates	lb	0,58	0,44	0,41	0,39	0,48	0,53	0,69	0,90	0,57	0,41

SEL ET BOISSONS

Boisson gazeuse	350 ml	0,44	0,46	0,46	0,46	0,46	0,64	0,78	0,97	0,55	0,61
Bière	355 ml	1,37	1,13	1,15	1,26	1,31	1,59	2,02	2,02	1,35	1,53
Rhum	750 ml				9,08	9,54	10,97	12,71	14,14	7,85	7,74
Café moulu	1b	5,84	4,05	3,20	2,87	3,59	4,92	9,72	11,26	5,92	5,84
Sel de cuisine	1b	0,29	0,28	0,28	0,23	0,23	0,25	0,32	0,44	0,14	0,13

COMBUSTIBLES

Bois	100 b.	17,66	14,21	13,56	13,33	12,62	12,85	19,31	22,90	12,44	13,93
Pétrole lampant	US gal	2,66	2,60	2,74	2,57	2,85	3,17	4,25	5,33	2,97	3,15
Gaz propane	35 lb	21,31	17,13	16,69	16,97	17,06	16,90	18,16	19,40	10,48	9,69
Electricité	100kwh	32,88	31,72	28,94	28,97	28,09	28,09	28,14	28,74	14,74	14,32

* Livre espagnole de 460 grammes.

Tableau 6

Prix de 1000 kilocalories en salaires horaires (SMU) par groupe d'aliments
à Guatemala

	1963	1964	1965	1966	1967	1968	1969	1970	1971	1972	1973	1974	1975	1976	1977	1978	1979	1980
PRODUITS CEREALIERES																		
Pain "français"	1,10	0,78	0,65	0,65	0,65	0,65	0,65	0,65	0,65	0,65	0,64	0,78	0,78	1,36	1,53	1,49	1,69	1,14
Tortilla de maïs	1,72	1,22	1,01	0,95	1,08	1,01	1,01	1,01	1,01	1,01	0,94	0,71	0,82	0,92	0,92	1,02	1,12	0,82
Maïs blanc en grains	0,30	0,21	0,18	0,14	0,18	0,18	0,18	0,18	0,14	0,14	0,24	0,23	0,26	0,23	0,26	0,26	0,26	0,21
Pâtes pour la soupe	1,33	0,94	0,75	0,75	0,75	0,75	0,75	0,75	0,75	0,75	0,85	0,90	0,96	0,96	0,96	0,96	1,02	0,81
Riz de 2ème qualité	0,78	0,51	0,42	0,49	0,46	0,46	0,46	0,46	0,46	0,46	0,55	0,71	0,79	0,62	0,71	0,74	0,74	0,52
Flocons d'avoine	0,72	0,51	0,46	0,49	0,56	0,52	0,56	0,56	0,56	0,56	0,61	0,66	0,82	0,74	0,74	0,71	0,77	0,54
HARICOTS, VIANDES ET PRODUITS DE LA PECHE																		
Haricots noirs	0,64	0,50	0,41	0,34	0,38	0,41	0,41	0,49	0,45	0,41	0,63	0,60	0,60	0,57	0,72	0,88	0,91	0,89
Poulet vidé																		
Boeuf à braiser	5,60	3,96	3,43	3,43	3,43	3,57	3,84	4,12	4,12	4,25	4,87	3,97	4,19	7,62	8,28	9,60	12,69	8,71
Côtelette de porc													4,10	5,45	4,82	4,92	5,45	3,99
Poisson (mojarra)													10,27	11,93	12,83	13,86	16,81	10,69
Crevettes																		
OEUFs ET LAITS																		
Oeufs moyens(poule)	7,02	4,97	4,13	4,13	4,13	4,41	4,13	4,20	4,06	4,27	4,42	4,28	3,83	3,78	3,94	3,89	4,45	3,13
Lait frais ordinaire	2,84	2,01	1,67	1,67	1,67	1,67	1,76	1,76	1,76	1,74	1,70	1,91	2,05	2,20	2,20	2,34	1,49	1,41
Lait en poudre													2,62	2,62	2,62	2,64	3,14	2,12
BANANES ET POMMES DE TERRE																		
Pommes de terre	1,93	1,36	0,97	1,29	1,29	1,13	1,29	1,29	1,13	1,13	1,91	1,43	1,43	1,56	1,95	1,69	2,34	1,21
Bananes fruits	2,17	1,54	1,06	1,06	1,28	1,28	1,28	1,92	2,13	1,92	2,10	1,03	1,88	1,54	1,88	2,23	2,57	1,69
Bananes à cuire	1,55	1,28	1,22	1,22	1,37	1,22	1,22	1,22	1,37	1,37	1,65	1,10	1,22	1,10	1,34	1,22	1,34	0,98
SUCRE ET CORPS GRAS																		
Huile ordinaire													0,61	0,63	0,65	0,63	0,74	0,56
Margarine													0,80	0,83	0,86	0,80	0,83	0,56
Saindoux	0,94	0,65	0,52	0,52	0,52	0,54	0,52	0,55	0,55	0,52	0,54	0,57	0,71	0,80	0,73	0,67	0,73	0,72
Sucre en poudre	0,45	0,32	0,27	0,27	0,27	0,27	0,27	0,27	0,27	0,27	0,26	0,24	0,24	0,29	0,29	0,38	0,40	0,30
FRUITS ET LEGUMES																		
Christophines	4,95	2,34	1,94	1,94	1,94	2,91	1,94	2,91	1,94	2,91	2,87	3,12	3,12	5,47	4,68	6,25	7,81	4,82
Piment vert fort																		
Chou													6,51	8,37	8,84	10,70	11,17	6,60
Oranges													2,68	2,68	3,83	3,06	3,06	2,36
Pommes																		
Tomates	9,51	6,73	5,59	5,59	4,97	5,59	8,70	6,21	6,21	5,59	10,41	6,50	7,50	9,50	10,00	9,50	8,50	6,17
SEL ET BOISSONS																		
Boisson gazeuse	5,53	3,92	3,25	3,25	3,25	3,80	3,80	3,80	3,80	3,80	3,74	3,49	4,36	4,80	4,36	5,67	6,54	4,04
Bière	18,78	13,85	11,05	11,05	11,05	11,05	11,05	11,05	11,05	11,05	10,89	9,63	11,85	11,11	11,11	11,11	13,70	10,74
Rhum																		

	1981	1982	1983	1984	1985	1986	1987	1988	1989(janvier)
PRODUITS CEREALIERES									
Pain "français"	1,01	1,02	0,98	0,88	0,98	1,31	1,62	1,03	1,00
Tortilla de maïs	0,64	0,57	0,54	0,57	0,52	0,82	0,99	0,57	0,60
Maïs blanc en grains	0,17	0,14	0,17	0,14	0,15	0,28	0,30	0,15	0,14
Pâtes pour la soupe	0,76	0,77	0,76	0,73	0,86	1,31	1,60	0,85	0,99
Riz de 2ème qualité	0,43	0,44	0,41	0,40	0,41	0,82	1,00	0,51	0,49
Flocons d'avoine	0,42	0,45	0,67	0,83	0,90	1,15	1,60		
HARICOTS, VIANDES ET PRODUITS DE LA PECHE									
Haricots noirs	0,60	0,37	0,47	0,43	0,59	0,85	0,94	0,63	0,60
Poulet vidé	3,28	3,36	3,32	3,36	4,54	5,99	6,64	3,96	4,36
Boeuf à braiser	7,08	7,02	6,97	7,18	10,61	14,26	15,87	8,78	8,69
Côtelette de porc	3,58	3,61	3,80	3,80	4,19	5,67	6,47	3,46	3,46
Poisson (møjarra)	9,66	10,35	7,04	7,17	8,85	11,22	12,78	8,21	8,23
Crevettes			22,47	23,01	28,98	55,55	66,32	31,89	32,13
OEUFS ET LAITS									
Oeufs moyens(poule)	2,38	2,35	2,41	2,16	3,26	4,11	4,87	2,97	3,30
Lait frais ordinaire	1,41	1,51	1,62	1,61	1,72	2,06	2,65	1,42	1,53
Lait en poudre	2,06	2,15	2,47	2,40	3,45	4,43	4,81	2,39	2,52
BANANES ET POMMES DE TERRE									
Pommes de terre	0,95	0,76	0,89	0,82	1,14	1,71	2,21	1,80	2,10
Bananes fruits	1,25	1,33	1,16	1,33	1,33	1,58	1,58	1,06	1,23
Bananes à cuire	0,83	0,83	0,83	0,89	1,31	1,60	1,60	1,00	1,12
SUCRE ET CORPS GRAS									
Huile ordinaire	0,59	0,54	0,45	0,51	0,63	0,84	0,84	0,48	0,51
Margarine	0,51	0,58	0,58	0,60	0,86	1,08	1,09	0,57	0,57
Saindoux	0,68	0,53	0,48	0,51	0,67	1,03	1,03	0,47	0,54
Sucre en poudre	0,27	0,29	0,29	0,29	0,29	0,33	0,39	0,23	0,24
FRUITS ET LEGUMES									
Christophines	3,79	3,41	3,41	3,41	4,55	6,07	7,20	3,86	2,62
Piment vert fort			15,78	16,44	15,91	25,25	30,12	17,26	15,60
Chou	6,10	5,20	6,10	5,42	5,87	10,17	14,23	5,98	5,58
Oranges	1,67	1,67	1,86	1,86	2,23	3,35	3,90	2,08	1,84
Pommes			3,52	3,82	4,11	5,87	8,22	6,18	7,16
Tomates	4,61	4,37	4,13	5,10	5,59	7,28	9,47	6,05	4,32
SEL ET BOISSONS									
Boisson gazeuse	4,24	4,24	4,24	4,24	5,93	7,20	8,90	5,07	5,66
Bière	8,81	8,99	9,89	10,25	12,41	15,83	15,83	10,52	12,00
Rhum			6,07	6,38	7,33	8,50	9,45	5,24	5,17

Tableau 7

Prix de 100 grammes de protéines en salaires horaires (SMU) par groupe d'aliments à Guatemala

	1963	1964	1965	1966	1967	1968	1969	1970	1971	1972	1973	1974	1975	1976	1977	1978	1979	1980
PRODUITS CEREALIERS																		
Pain "français"	3,22	2,28	1,89	1,89	1,89	1,89	1,89	1,89	1,89	1,89	1,87	2,29	2,29	4,00	4,48	4,38	4,95	3,35
Tortilla de maïs	8,92	6,31	5,25	4,92	5,57	5,25	5,25	5,25	5,25	5,25	4,85	3,69	4,22	4,75	4,75	5,28	5,81	4,23
Maïs blanc en grains	1,16	0,82	0,68	0,54	0,68	0,68	0,68	0,68	0,54	0,54	0,94	0,88	0,99	0,88	0,99	0,99	0,99	0,81
Pâtes pour la soupe	4,43	3,14	2,48	2,48	2,48	2,48	2,48	2,48	2,48	2,48	2,81	3,00	3,20	3,20	0,20	3,20	3,40	2,71
Riz de 2ème qualité	3,93	2,57	2,13	2,49	2,31	2,31	2,31	2,31	2,31	2,31	2,80	3,57	4,00	3,14	3,57	3,72	3,72	2,64
Flocons d'avoine	1,99	1,41	1,26	1,35	1,53	1,44	1,53	1,53	1,53	1,53	1,69	1,81	2,25	2,03	2,03	1,96	2,10	1,48
HARICOTS, VIANDES ET PRODUITS DE LA PECHE																		
Haricots noirs	0,90	0,70	0,58	0,48	0,53	0,58	0,58	0,69	0,64	0,58	0,89	0,85	0,85	0,81	1,02	1,24	1,28	1,26
Poulet vidé													4,41	4,63	4,55	4,70	5,29	3,62
Boeuf à braiser	2,96	2,09	1,81	1,81	1,81	1,88	2,03	2,17	2,17	2,25	2,57	2,10	2,21	4,02	4,37	5,07	6,70	4,60
Côtelette de porc													8,45	9,35	9,94	10,14	11,24	8,22
Poisson (mojarra)													5,19	6,03	6,48	7,00	8,49	5,40
Crevettes																		
OEUFS ET LAITS																		
Oeufs moyens(poule)	9,28	6,57	5,46	5,46	5,46	5,83	5,46	5,55	5,36	5,64	5,83	5,66	5,06	4,99	5,21	5,14	5,88	4,13
Lait frais ordinaire	5,60	3,97	3,29	3,29	3,29	3,29	3,29	3,47	3,47	3,47	3,42	3,35	3,77	4,05	4,33	4,33	4,60	2,93
Lait en poudre													4,87	4,87	4,87	4,91	5,83	3,94
BANANES ET POMMES DE TERRE																		
Pommes de terre	5,43	3,85	2,74	3,65	3,65	3,20	3,65	3,65	3,20	3,20	5,40	4,04	4,04	4,41	5,51	4,78	6,62	3,40
Bananes fruits	16,47	11,66	8,07	8,07	9,69	9,69	9,69	14,53	16,15	14,53	15,91	7,80	14,29	11,69	14,29	16,89	19,49	12,82
Bananes à cuire	18,90	15,61	14,83	14,83	16,68	14,83	14,83	14,83	16,68	16,68	20,09	13,42	14,91	13,42	16,41	14,91	16,41	11,96
FRUITS ET LEGUMES																		
Christophines	17,04	8,04	6,68	6,68	6,68	10,03	6,68	10,03	6,68	10,03	9,88	10,76	10,76	18,81	16,14	21,51	26,89	16,59
Piment vert fort																		
Chou													10,73	13,79	14,56	17,62	18,39	10,87
Oranges													14,07	14,07	20,10	16,08	16,08	12,40
Pommes																		
Tomates	24,96	17,67	14,68	14,68	13,05	14,68	22,84	16,31	16,31	14,68	27,33	17,06	19,69	24,92	26,25	24,94	22,31	16,19

	1981	1982	1983	1984	1985	1986	1987	1988	1989(janvier)
PRODUITS CEREALIER									
Pain "français"	2,96	3,01	2,87	2,59	2,87	3,84	4,77	3,01	2,93
Tortilla de maïs	3,33	2,95	2,82	2,95	2,69	4,23	5,13	2,93	3,10
Maïs blanc en grains	0,64	0,53	0,64	0,53	0,58	1,06	1,17	0,57	0,53
Pâtes pour la soupe	2,52	2,57	2,52	2,43	2,86	4,37	5,34	2,84	3,31
Riz de 2ème qualité	2,15	2,22	2,08	2,01	2,08	4,16	5,07	2,58	2,47
Flocons d'avoine	1,16	1,23	1,83	2,29	2,46	3,17	4,40		
HARICOTS, VIANDES ET									
PRODUITS DE LA PECHE									
Haricots noirs	0,85	0,52	0,66	0,60	0,83	1,20	1,33	0,89	0,85
Poulet vidé	3,07	3,14	3,10	3,14	4,24	5,60	6,20	3,70	4,07
Boeuf à braiser	3,74	3,71	3,68	3,79	5,60	7,53	8,38	4,64	4,59
Côtelette de porc	7,39	7,44	7,82	7,82	8,64	11,69	13,33	7,12	7,14
Poisson (mojarra)	4,88	5,23	3,56	3,62	4,47	5,67	6,45	4,15	4,15
Crevettes			11,17	11,44	14,41	27,62	32,97	15,85	15,97
OEUF									
ET LAITS									
Oeufs moyens(poule)	3,14	3,11	3,18	2,86	4,30	5,42	6,43	3,92	4,36
Lait frais ordinaire	2,78	2,98	3,18	3,18	3,39	4,07	5,22	2,79	3,01
Lait en poudre	3,82	4,00	4,60	4,46	6,40	8,23	8,94	4,44	4,69
BANANES ET POMMES									
DE TERRE									
Pommes de terre	2,68	2,14	2,50	2,32	3,21	4,82	6,25	5,09	5,91
Bananes fruits	9,46	10,10	8,83	10,10	10,10	11,99	11,99	8,03	9,36
Bananes à cuire	10,14	10,14	10,14	10,86	15,93	19,56	19,56	12,16	13,60
FRUITS ET LEGUMES									
Christophines	13,06	11,75	11,71	11,71	15,67	20,90	24,81	13,29	9,04
Piment vert fort			31,56	32,88	31,83	50,50	60,23	34,53	31,20
Chou	10,05	8,56	10,05	8,93	9,67	16,75	23,44	9,84	9,20
Oranges	8,78	8,78	9,76	9,76	11,71	17,57	20,50	10,93	9,65
Pommes			68,15	73,83	79,51	113,58	159,01	119,42	138,49
Tomates									

Tableau 8

Classement des aliments selon le prix de leurs calories en salaires horaires (SMU) à Guatemala

Prix de 1000 kilocalories

ANNEE	1963	1965	1973	1975	1979	1983	1987	1988	JANVIER 1989
Huile	- Huile	- Huile	- Huile	Sucre 0,24	Maïs 0,26	Maïs 0,17	Maïs 0,30	Fl.avoine -	Fl.avoine -
Maïs	0,30	Maïs 0,18	Maïs 0,24	Maïs 0,26	Sucre 0,40	Sucre 0,29	Sucre 0,39	Maïs 0,15	Maïs 0,14
Sucre	0,45	Sucre 0,27	Sucre 0,26	Haricots 0,60	Saindoux 0,73	Riz 0,41	Huile 0,84	Sucre 0,23	Sucre 0,24
Haricots	0,64	Haricots 0,41	Saindoux 0,54	Huile 0,61	Huile 0,74	Huile 0,45	Haricots 0,94	Saindoux 0,47	Riz 0,49
Fl.avoine	0,72	Riz 0,42	Riz 0,55	Saindoux 0,71	Riz 0,74	Haricots 0,47	Tortilla 0,99	Huile 0,48	Huile 0,51
Riz	0,78	Fl.avoine 0,46	Fl.avoine 0,61	Pain 0,78	Fl.avoine 0,77	Saindoux 0,48	Riz 1,00	Riz 0,51	Saindoux 0,54
Saindoux	0,94	Saindoux 0,52	Haricots 0,63	Riz 0,79	Margarine 0,83	Tortilla 0,54	Saindoux 1,03	Margarine 0,57	Margarine 0,57
Pain	1,10	Pain 0,65	Pain 0,64	Margarine 0,80	Haricots 0,91	Margarine 0,58	Margarine 1,09	Tortilla 0,57	Tortilla 0,60
Pâtes	1,33	Tortilla 1,01	Pâtes 0,85	Tortilla 0,82	Pâtes 1,02	Fl.avoine 0,67	Banane f. 1,58	Haricots 0,63	Haricots 0,60
Banane c.	1,55	Banane f. 1,06	Tortilla 0,94	Fl.avoine 0,82	Tortilla 1,12	Pâtes 0,76	Banane c. 1,60	Pâtes 0,85	Pâtes 0,99
Tortilla	1,72	Banane c. 1,22	Banane c. 1,65	Pâtes 0,96	Banane c. 1,34	Banane c. 0,83	Pâtes 1,60	Banane c. 1,00	Pain 1,00
P.d.terre	1,93	Lait fr. 1,67	Lait fr. 1,74	Banane c. 1,22	Pain 1,69	P.d.terre 0,89	Fl.avoine 1,60	Pain 1,03	Banane c. 1,12
Banane f.	2,17	Christop. 1,94	P.d.terre 1,91	P.d.terre 1,43	Lait fr. 2,34	Pain 0,98	Pain 1,62	Banane f. 1,06	Banane f. 1,23
Lait fr.	2,84	Bois.gaz. 3,25	Banane f. 2,10	Banane f. 1,88	P.d.terre 2,34	Banane f. 1,16	P.d.terre 2,21	Lait fr. 1,42	Lait fr. 1,53
Christop.	4,95	Boeuf 3,43	Christop. 2,87	Lait fr. 1,91	Banane f. 2,57	Lait fr. 1,62	Lait fr. 2,65	P.d.terre 1,80	Oranges 1,84
Bois.gaz.	5,93	Deufs 4,13	Bois.gaz. 3,74	Lait e.p. 2,62	Oranges 3,06	Oranges 1,86	Oranges 3,90	Oranges 2,08	P.d.terre 2,10
Boeuf	5,60	Tomates 5,59	Deufs 4,42	Oranges 2,68	Lait e.p. 3,14	Deufs 2,41	Lait e.p. 4,81	Lait e.p. 2,39	Lait e.p. 2,52
Deufs	7,02	Bière 11,05	Boeuf 4,87	Christop. 3,12	Deufs 4,45	Lait e.p. 2,47	Deufs 4,87	Deufs 2,97	Christop. 2,62
Tomates	9,51		Tomates 10,41	Deufs 3,83	Porc 5,45	Poulet 3,32	Porc 6,47	Porc 3,46	Deufs 3,30
Bière	10,78		Bière 10,89	Porc 4,10	Poulet 5,66	Christop. 3,41	Poulet 6,64	Christop. 3,86	Porc 3,46
				Boeuf 4,19	Bois.gaz. 6,54	Pommes 3,52	Christop. 7,20	Poulet 3,96	Tomates 4,32
				Bois.gaz. 4,36	Christop. 7,81	Porc 3,80	Pommes 8,22	Bois.gaz. 5,07	Poulet 4,36
				Poulet 4,72	Tomates 8,50	Tomates 4,13	Bois.gaz. 8,90	Rhum 5,24	Rhum 5,17
				Chou 6,51	Chou 11,17	Bois.gaz. 4,24	Rhum 9,45	Chou 5,98	Chou 5,58
				Tomates 7,50	Boeuf 12,69	Rhum 6,07	Tomates 9,47	Tomates 6,05	Bois.gaz. 5,66
				Poisson 10,27	Bière 13,70	Chou 6,10	Poisson 12,78	Pommes 6,18	Pommes 7,16
				Bière 11,85	Poisson 16,81	Boeuf 6,97	Chou 14,23	Poisson 8,21	Poisson 8,23
						Poisson 7,04	Bière 15,83	Boeuf 8,78	Boeuf 8,69
						Bière 9,89	Boeuf 15,87	Bière 10,52	Bière 12,00
						Piment 15,78	Piment 30,12	Piment 17,26	Piment f. 15,60
						Crevette 22,47	Crevette 66,32	Crevette 31,89	Crevettes 32,13

- Pas de donnée.

Tableau 9

Classement des aliments selon le prix de leurs protéines en salaires horaires (SMU) à Guatemala

Prix de 100 grammes de protéines

ANNEE	1963	1965	1973	1975	1979	1983	1987	1988	JANVIER 1989
Haricots	0,90	Haricots 0,58	Haricots 0,89	Haricots 0,85	Maïs 0,99	Maïs 0,64	Maïs 1,17	Fl.avoine -	Fl.avoine -
Maïs	1,16	Maïs 0,68	Maïs 0,94	Maïs 0,99	Haricots 1,28	Haricots 0,66	Haricots 1,33	Maïs 0,57	Maïs 0,53
Fl.avoine	1,99	Fl.avoine1,26	Fl.avoine1,69	Boeuf 2,21	Fl.avoine 2,10	Fl.avoine1,83	Fl.avoine4,40	Haricots 0,89	Haricots 0,85
Boeuf	2,96	Boeuf 1,81	Pain 1,87	Fl.avoine2,25	Pâtes 3,40	Riz 2,08	Pain 4,77	Riz 2,58	Riz 2,47
Pain	3,22	Pain 1,89	Boeuf 2,57	Pain 2,29	Riz 3,72	P.d.terre2,50	Riz 5,07	Lait fr. 2,79	Pain 2,93
Riz	3,93	Riz 2,13	Riz 2,80	Pâtes 3,20	Lait fr. 4,60	Pâtes 2,52	Tortilla 5,13	Pâtes 2,84	Lait fr. 3,01
Pâtes	4,43	Pâtes 2,48	Pâtes 2,81	Lait fr. 3,77	Pain 4,95	Tortilla 2,82	Lait fr. 5,22	Tortilla 2,93	Tortilla 3,10
P.d.terre	5,43	P.d.terre2,74	Lait fr. 3,42	Riz 4,00	Poulet 5,29	Pain 2,87	Pâtes 5,34	Pain 3,01	Pâtes 3,31
Lait fr.	5,60	Lait fr. 3,29	Tortilla 4,85	P.d.terre4,04	Tortilla 5,81	Poulet 3,10	Poulet 6,20	Poulet 3,70	Poulet 4,07
Tortilla	8,92	Tortilla 5,25	P.d.terre5,40	Tortilla 4,22	Lait e.p. 5,83	Lait fr. 3,18	P.d.terre6,25	Oeufs 3,92	Poisson 4,15
Oeufs	9,28	Oeufs 5,46	Oeufs 5,83	Poulet 4,41	Oeufs 5,88	Oeufs 3,18	Oeufs 6,43	Poisson 4,15	Oeufs 4,36
Banane f.	16,47	Christop.6,68	Christop.9,88	Lait e.p.4,87	P.d.terre 6,62	Poisson 3,56	Poisson 6,45	Lait e.p.4,44	Boeuf 4,59
Christop.	17,04	Banane f.8,07	Banane f.15,91	Oeufs 5,06	Boeuf 6,70	Boeuf 3,68	Boeuf 8,38	Boeuf 4,64	Lait e.p. 4,69
Banane c.	18,90	Tomates 14,68	Banane c.20,09	Poisson 5,19	Poisson 8,49	Lait e.p.4,60	Lait e.p.8,94	P.d.terre5,09	P.d.terre 5,91
Tomates	24,96	Banane c.14,83	Tomates 27,33	Porc 8,45	Porc 11,24	Porc 7,82	Banane f.11,99	Porc 7,12	Porc 7,14
			Chou 10,73	Oranges 16,08	Banane f.8,83	Porc 13,33	Banane f.8,03	Christop. 9,04	
			Christop.10,76	Banane c. 16,41	Oranges 9,76	Banane c.19,56	Chou 9,84	Chou 9,20	
			Oranges 14,07	Chou 18,39	Chou 10,05	Oranges 20,50	Oranges 10,93	Banane f. 9,36	
			Banane f.14,29	Banane f. 19,49	Banane c.10,14	Chou 23,44	Banane c.12,16	Oranges 9,65	
			Banane c.14,91	Tomates 22,31	Tomates 10,84	Christop.24,81	Christop.13,29	Tomates 11,34	
			Tomates 19,69	Christop. 26,89	Crevettes11,17	Tomates 24,86	Crevettes15,85	Banane c. 13,60	
					Christop.11,75	Crevettes32,97	Tomates 15,89	Crevettes 15,97	

- Pas de donnée.

Tableau 10

Comparaison internationale du pouvoir d'achat calorique du salaire minimum (ou équivalent) : prix en salaires horaires des 1000 kilocalories les meilleur marché

Années	France PAIN (FOURASTIÉ, BAZIL, 1984, p.252)	Années	Ville de Guatémala MAIS EN GRAINS (LAURE et col., 1989)	Années	La Paz, Bolivie, ORGE (LAURE et col, 1986)	Années	Rabat-Salé, Maroc FARINE DE BLE TENDRE (COUSSEMENT et al., 1980)	Années	Bujumbura, Burundi FARINE DE MANIOC (LEMAIRE, 1980)	Années	Kigali, Rwanda SOMBO (LAURE, 1980)
1801	0,967	1963	0,30	1975	0,196	1972	0,209	1969	0,535	1965	2,286
1802	1,155	1964	0,21	1976	0,196	1976	0,205	1970	0,651	1966	2,333
1803	0,869	1965	0,18	1977	0,180			1971	0,674	1967	0,738
1804	0,698	1966	0,14	1978	0,173			1972	0,581	1968	1,071
1805	0,763	1967	0,18	1979	0,150			1973	0,535	1969	1,071
1810	0,698	1968	0,18	1980	0,226			1974	0,744	1970	1,024
1820	0,869	1969	0,18	1981	0,263			1975	1,256	1971	0,952
1829	1,163	1970	0,18	1982	0,308			1976	1,186	1972	1,119
1830	0,943	1971	0,14	1983	0,360			1977	0,558	1973	0,857
1840	0,833	1972	0,14	1984	0,610			1978	0,605	1974	1,119
1847	1,102	1973	0,24					1979	0,907	1975	1,071
1848	0,645	1974	0,23							1976	0,952
1849	0,608	1975	0,26							1977	1,024
1850	0,563	1976	0,23							1978	1,024
1851	0,563	1977	0,26								
1852	0,649	1978	0,26								
1856	1,008	1979	0,26								
1860	0,771	1980	0,21								
1871	0,914	1981	0,17								
1878	0,759	1982	0,14								
1880	0,739	1983	0,17								
1890	0,633	1984	0,14								
1900	0,469	1985	0,15								
1902	0,461	1986	0,28								
1910	0,482	1987	0,30								
1913	0,502	1988	0,15								
1925	0,302	1989	0,14								
1930	0,261	janv.									
1935	0,208										
1940	0,212										
1950	0,155										
1955	0,139										
1960	0,106										
1965	0,086										
1972	0,073										
1973	0,065										
1974	0,061										
1975	0,061										
1976	0,065										
1977	0,061										

Liste des tableaux

1. Salaires Minimums de référence
2. Prix en quetzals courants des aliments, boissons et combustibles domestiques à Guatemala
3. Indices des prix de détail et du Salaire Minimum Urbain de référence à Guatemala
4. Indices des prix de détail à la consommation à Guatemala, par groupe d'aliments et boissons
5. Prix en salaires horaires de quantités physiques d'aliments, boissons et combustibles domestiques à Guatemala
6. Prix des calories en salaires horaires par groupe d'aliments
7. Prix des protéines en salaires horaires par groupe d'aliments
8. Classement des aliments suivant le prix de leurs calories en salaires horaires
9. Classement des aliments suivant le prix de leurs protéines en salaires horaires
10. Comparaison internationale du pouvoir d'achat calorique du salaire minimum (ou équivalent) : prix en salaires horaires des 1000 kilocalories les meilleur marché

Liste des graphiques

1. Salaires Minimums de référence
2. Relation entre le Salaire Minimum Agricole (SMU) et le Salaire Minimum Urbain (SMA)
3. Prix des produits céréaliers en quetzals courants
4. Prix des haricots, des viandes et du poisson frais en quetzals courants
5. Prix des oeufs et des laits en quetzals courants
6. Prix des bananes et pommes de terre en quetzals courants
7. Prix du sucre et des corps gras en quetzals courants
8. Prix des légumes et des fruits en quetzals courants
9. Prix du sel et des boissons en quetzals courants
10. Prix des combustibles domestiques en quetzals courants

11. Indices Général et Alimentaire des prix de détail à Guatemala
12. Indices Général des prix de détail et du Salaire Minimum Urbain de référence à Guatemala
13. Indices des prix des groupes d'aliments augmentant plus vite que la moyenne à Guatemala
14. Indices des prix des groupes d'aliments augmentant moins vite que la moyenne à Guatemala
15. Prix en salaires horaires des combustibles domestiques à Guatemala
16. Prix en salaires horaires des calories des produits céréaliers
17. Prix en salaires horaires des calories des haricots, des viandes et du poisson frais
18. Prix en salaires horaires des calories des oeufs et des laits
19. Prix en salaires horaires des calories des pommes de terre et des bananes
20. Prix en salaires horaires des calories du sucre et des corps gras
21. Prix en salaires horaires des calories des légumes et des fruits
22. Prix en salaires horaires des calories des boissons
23. Prix en salaires horaires des protéines des produits céréaliers
24. Prix en salaires horaires des protéines des haricots, des viandes et des produits de la pêche
25. Prix en salaires horaires des protéines des oeufs et des laits
26. Prix en salaires horaires des protéines des bananes et des pommes de terre
27. Prix en salaires horaires des protéines des légumes et des fruits
28. Aliments les meilleur marché, en salaires horaires, du point de vue calorique (première série)
29. Aliments les meilleur marché, en salaires horaires, du point de vue calorique (seconde série)
30. Aliments les meilleur marché, en salaires horaires, du point de vue protéique (première série)
31. Aliments les meilleur marché, en salaires horaires, du point de vue protéique (seconde série)
32. Comparaison internationale du prix de 1000 kilocalories, en salaire

minimum horaire (ou équivalent), des aliments les meilleur marché du point de vue énergétique

Photographie de la couverture (cliché de l'auteur)

Vue d'un marché de Guatemala

R. TABLE DES MATIERES

RESUME

RESUMEN

SUMMARY

A. INTRODUCTION

B. METHODOLOGIE

C. SALAIRES MINIMUMS

D. PRIX EN QUETZALS COURANTS

E. INDICES DES PRIX DE DETAIL

F. EVOLUTION COMPAREE DES INDICES DES PRIX ET DES SALAIRES

G. TENDANCES DES INDICES DES PRIX PAR GROUPES D'ALIMENTS

H. PRIX EN SALAIRES MINIMUMS URBAINS HORAIRES

1. Prix des combustibles

2. Prix des calories par groupe d'aliments

2.1. Produits céréaliers

2.2. Haricots, viandes et produits de la pêche

2.3. Oeufs et laits

2.4. Bananes et pommes de terre

2.5. Sucre et corps gras

2.6. Fruits et légumes

2.7. Boissons

3. Prix des protéines par groupe d'aliments

3.1. Produits céréaliers

3.2. Haricots, viandes et produits de la pêche

3.3. Oeufs et laits

3.4. Bananes et pommes de terre

3.5. Autres aliments

I. CLASSEMENT DES ALIMENTS SELON LE PRIX DE LEURS CALORIES

J. CLASSEMENT DES ALIMENTS SELON LE PRIX DE LEURS PROTEINES

K. VISION GLOBALE DE LA PERIODE ETUDIEE

L. COMPARAISON INTERNATIONALE

M. QUELQUES SUGGESTIONS

N. CONCLUSION

O. REMERCIEMENTS

P. BIBLIOGRAPHIE

Q. ANNEXES : TABLEAUX, LISTES ET GRAPHIQUES

Tableaux

Liste des tableaux

Liste des graphiques

Liste des photographies

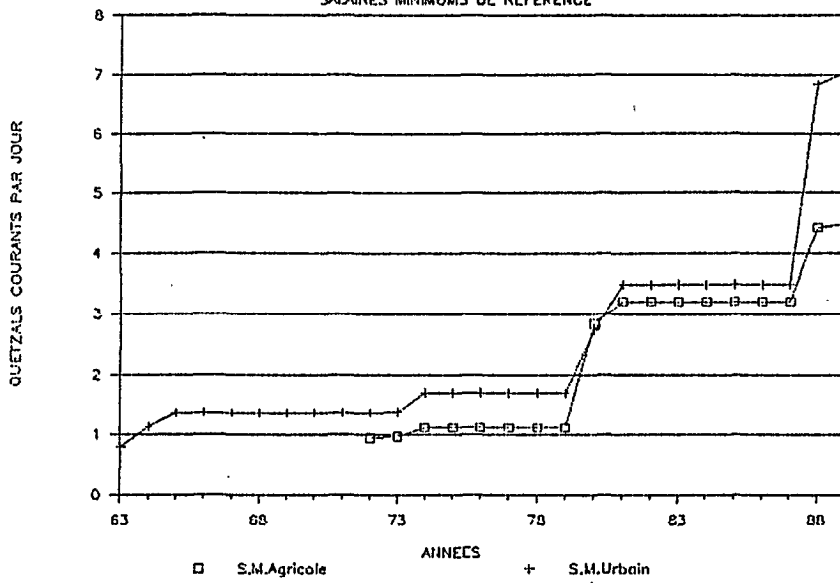
R. TABLE DES MATIERES

Graphiques

Graphiques

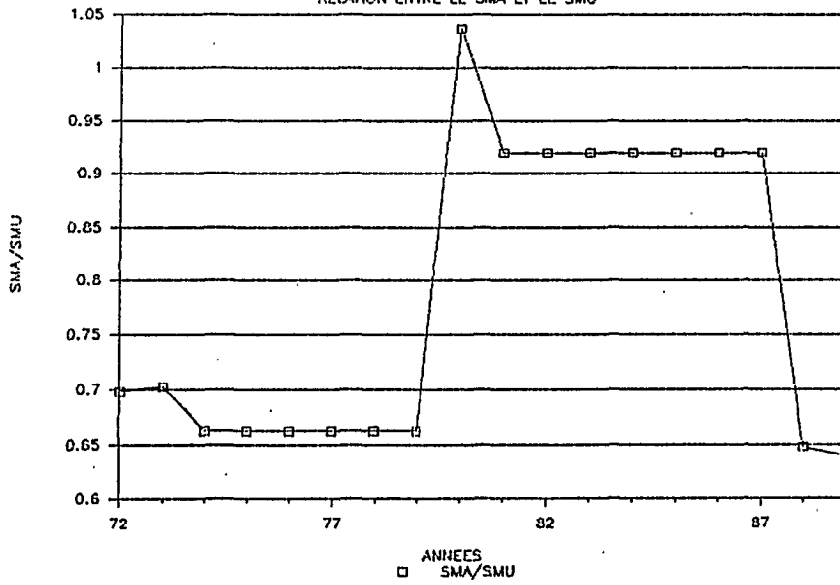
Graphique 1

SALAIRES MINIMUMS DE REFERENCE

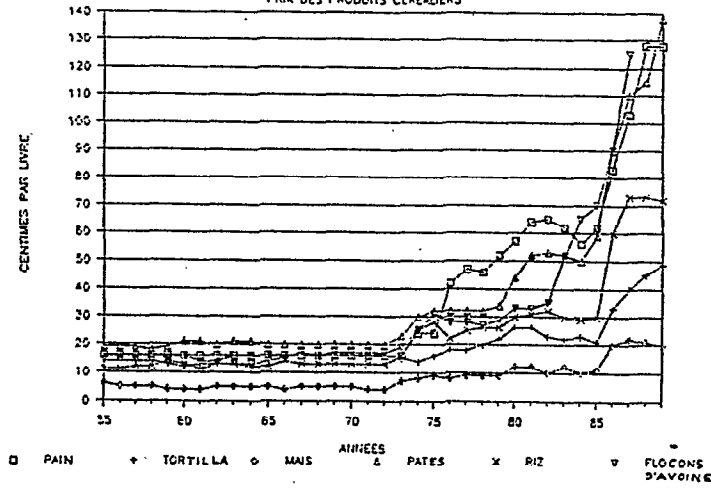


Graphique 2

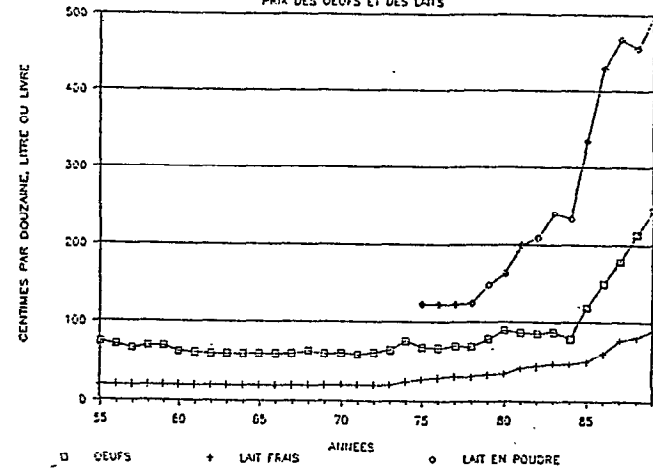
RELATION ENTRE LE SMA ET LE SMU



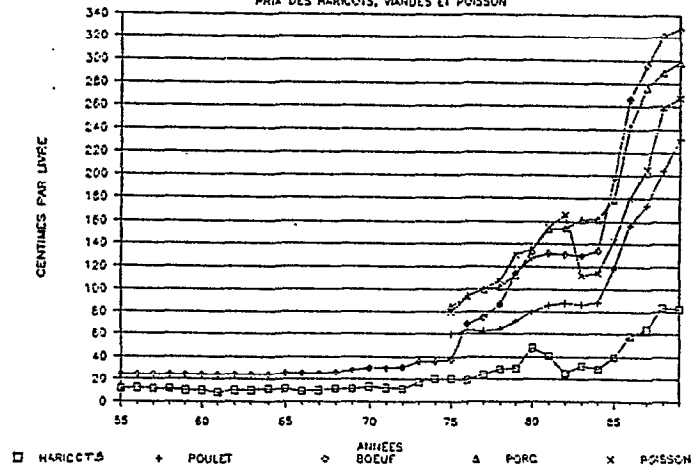
Graphique 3
PRIX DES PRODUITS CEREALIERS



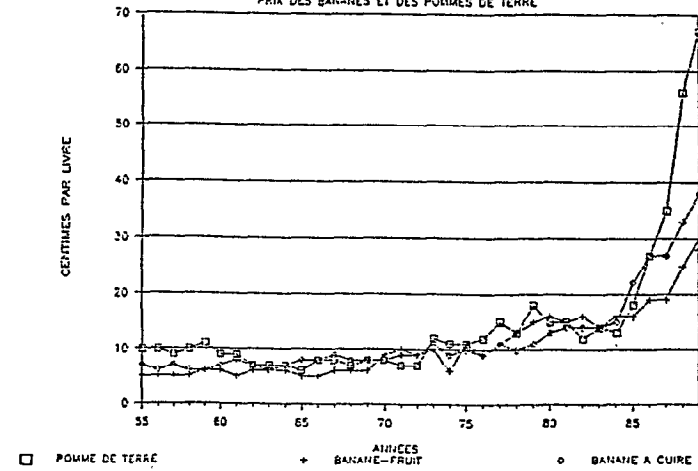
Graphique 5
PRIX DES ŒUFS ET DES LAITS



Graphique 4
PRIX DES HARICOTS, VIANDES ET POISSON

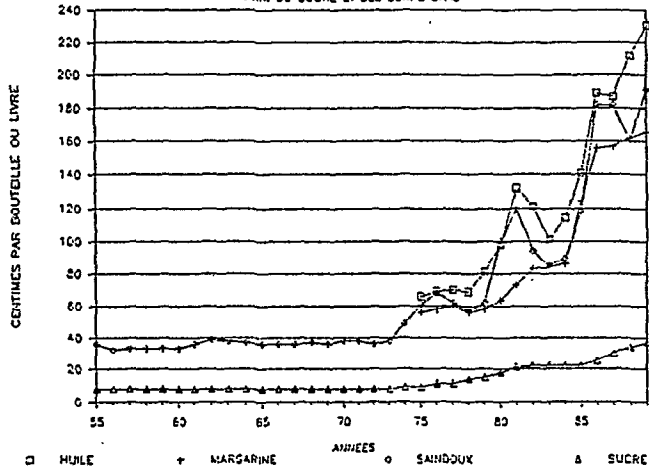


Graphique 6
PRIX DES BANANES ET DES POMMES DE TERRE



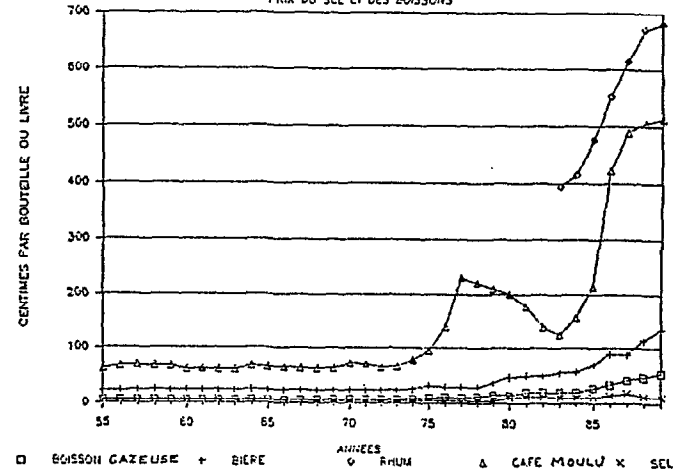
Graphique 7

PRIX DU SUCRE ET DES CORPS GRAS



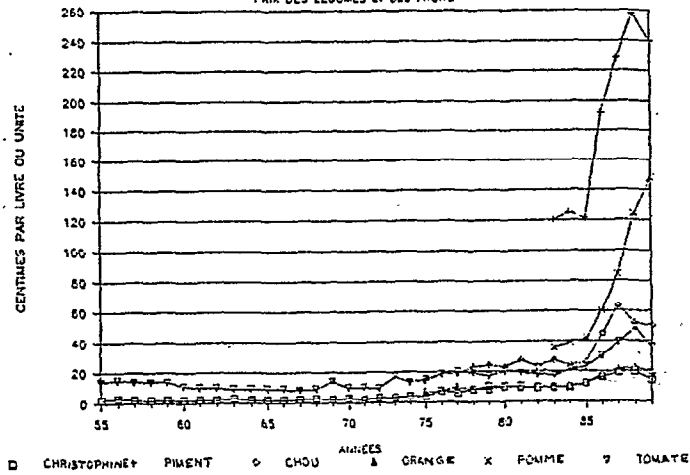
Graphique 9

PRIX DU SEL ET DES BOISSONS



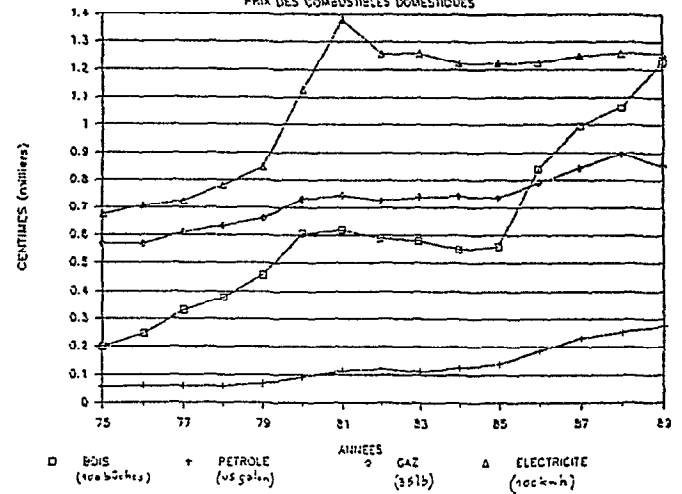
Graphique 8

PRIX DES LEGUMES ET DES FRUITS



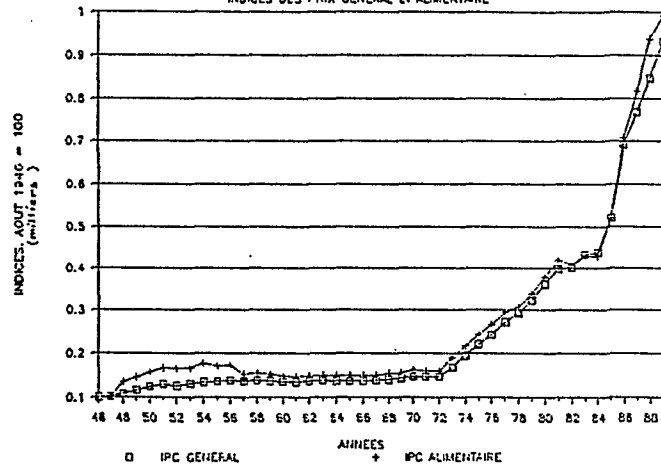
Graphique 10

PRIX DES COMBUSTIBLES DOMESTIQUES



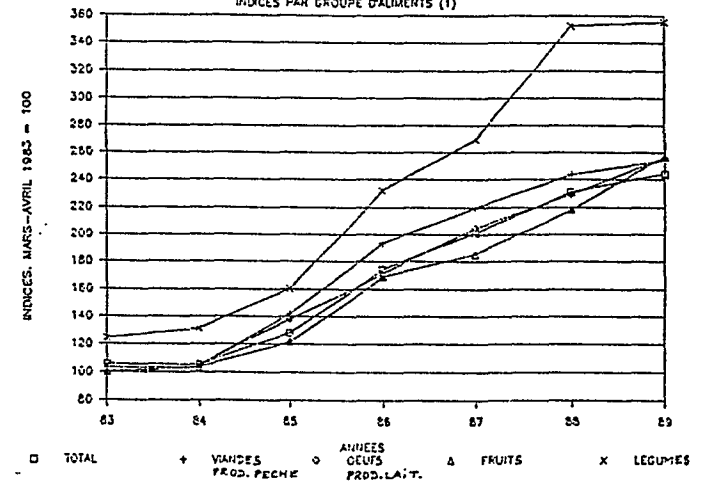
Graphique 11

INDICES DES PRIX GENERAL ET ALIMENTAIRE



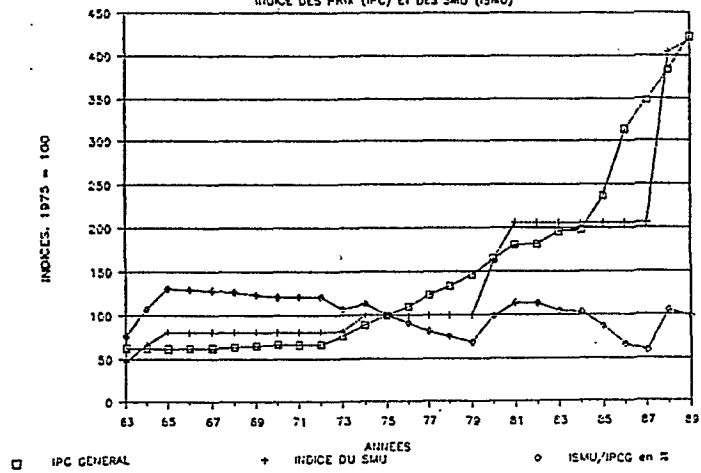
Graphique 13

INDICES PAR GROUPE D'ALIMENTS (1)



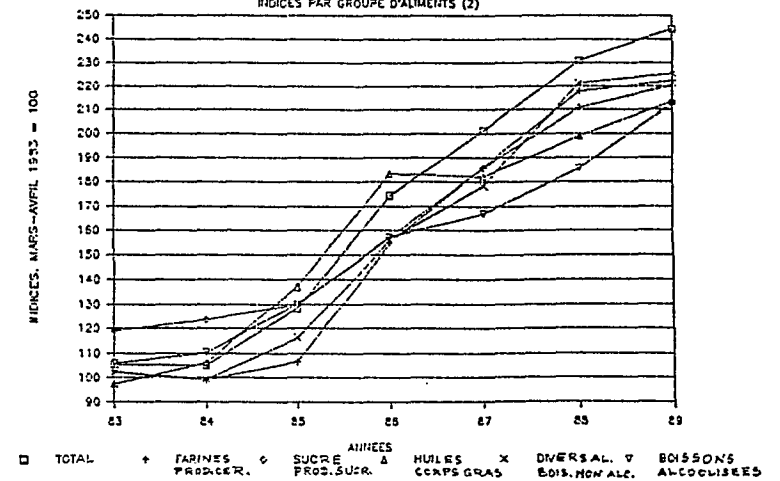
Graphique 12

INDICE DES PRIX (IPC) ET DES SMU (ISMU)

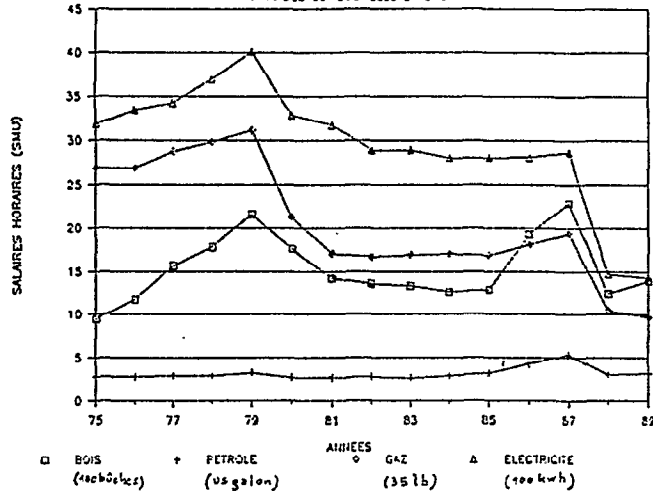


Graphique 14

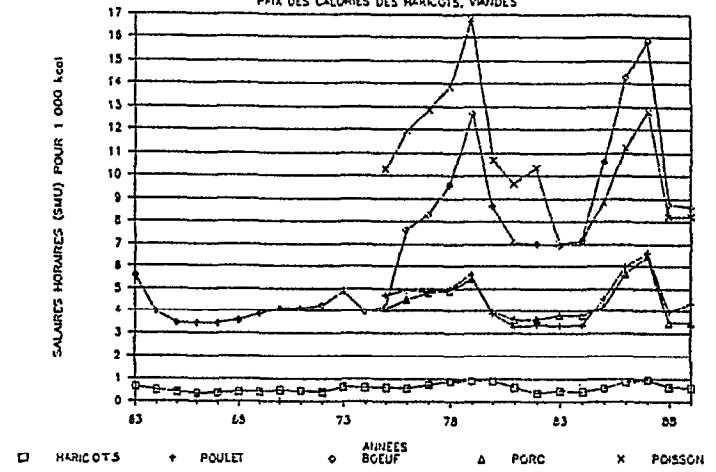
INDICES PAR GROUPE D'ALIMENTS (2)



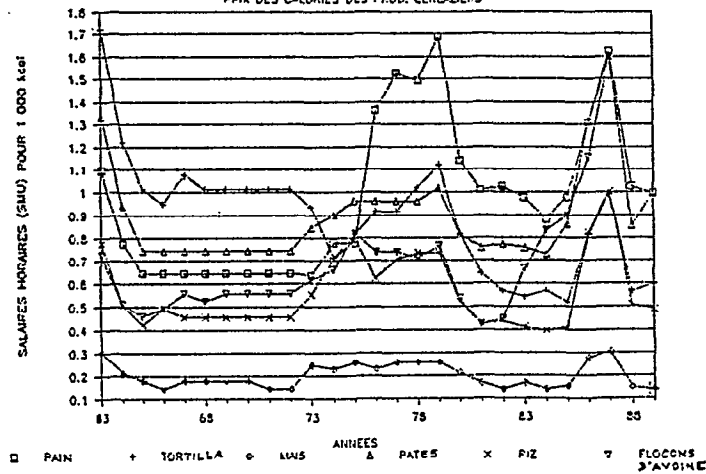
Graphique 15
PRIX DES COMBUSTIBLES EN SHU



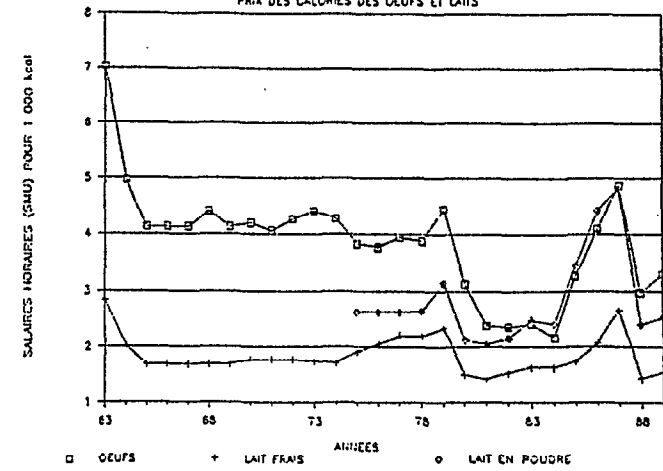
Graphique 17
PRIX DES CALORIES DES HARICOTS, VIANDES



Graphique 16
PRIX DES CALORIES DES PROD. CEREALIERES

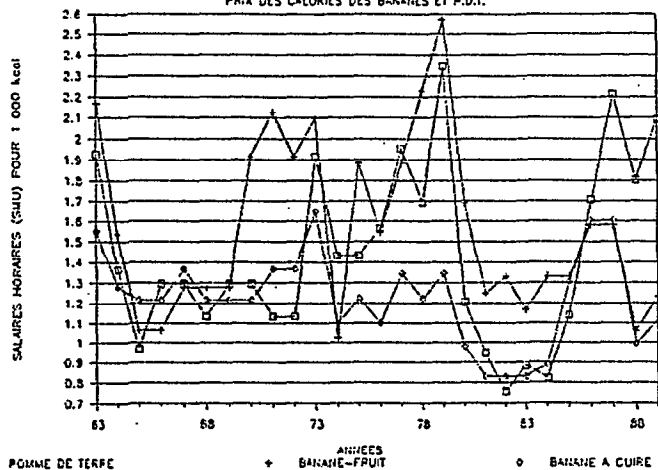


Graphique 18
PRIX DES CALORIES DES OEUFS ET LAITS



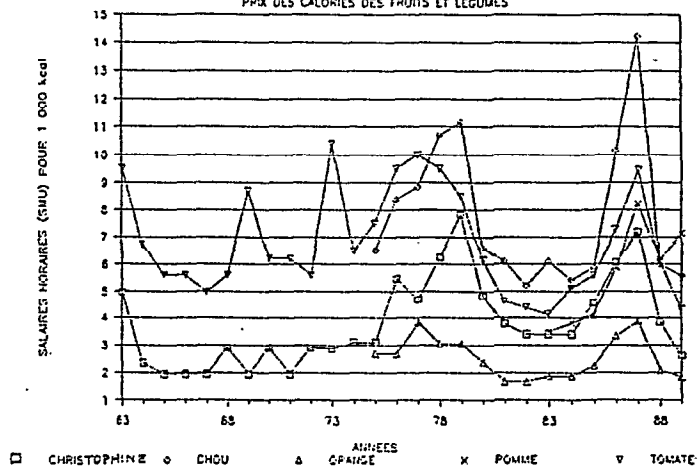
Graphique 19

PRIX DES CALORIES DES BANANES ET P.D.T.



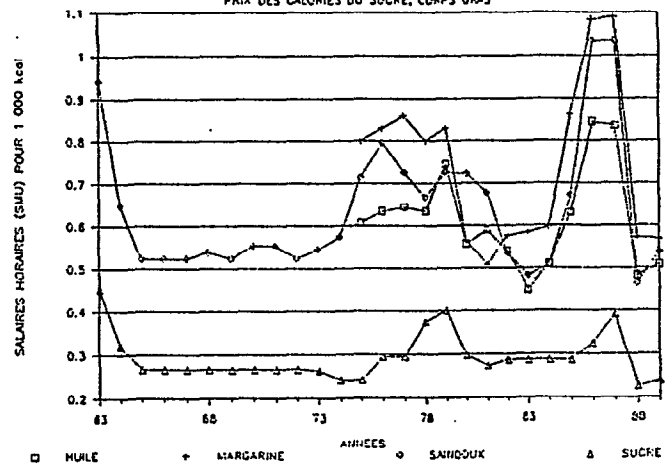
Graphique 21

PRIX DES CALORIES DES FRUITS ET LEGUMES



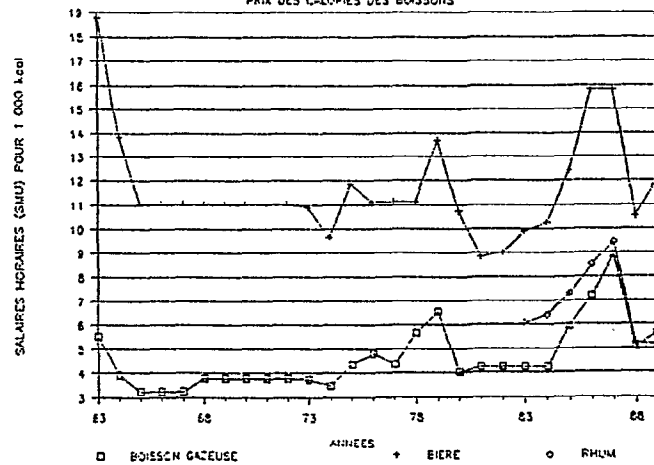
Graphique 20

PRIX DES CALORIES DU SUCRE, CORPS GRAS



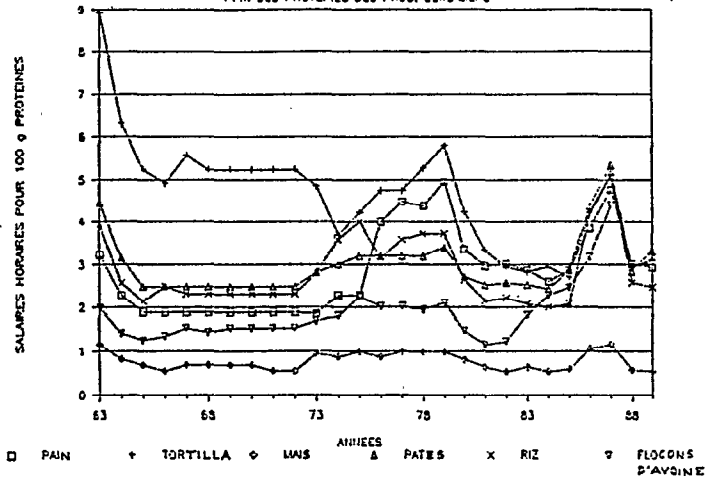
Graphique 22

PRIX DES CALORIES DES BOISSONS



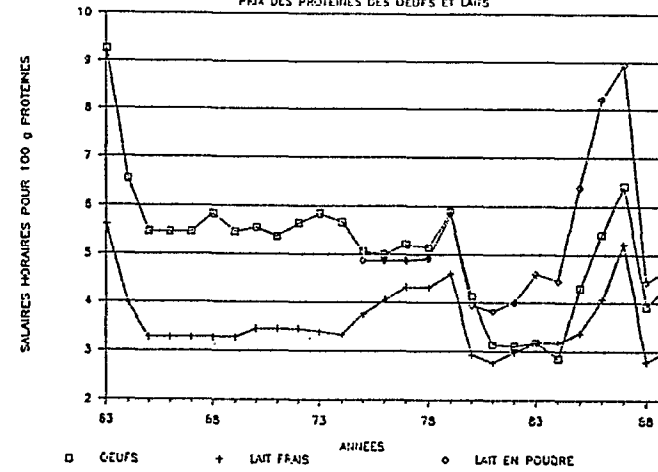
Graphique 23

PRIX DES PROTEINES DES PROD. CEREALIERES



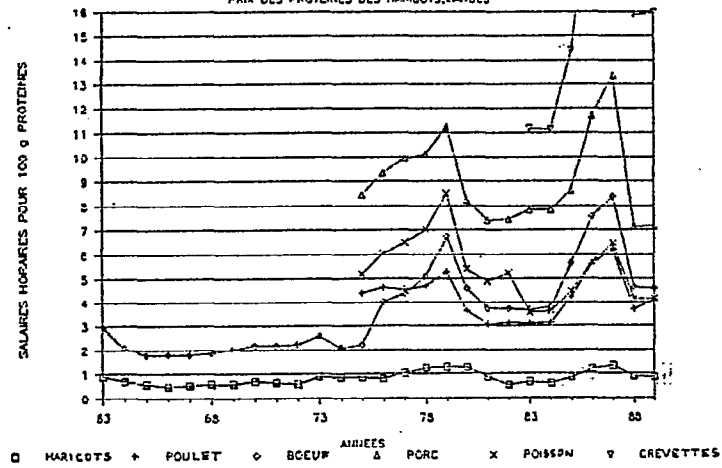
Graphique 25

PRIX DES PROTEINES DES OEUFS ET LAITS



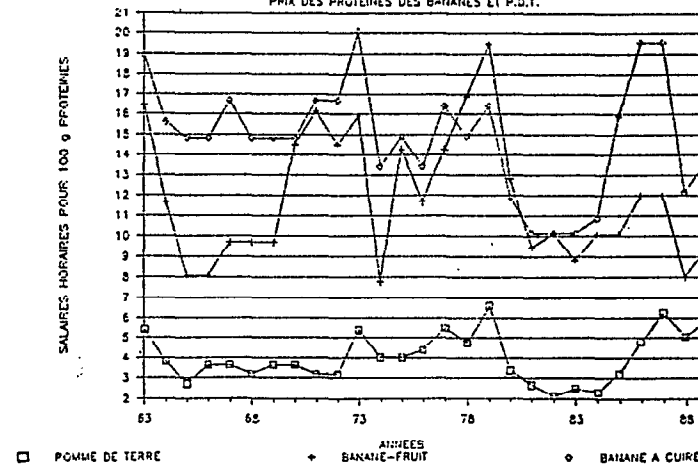
Graphique 24

PRIX DES PROTEINES DES HARICOTS, MANDES



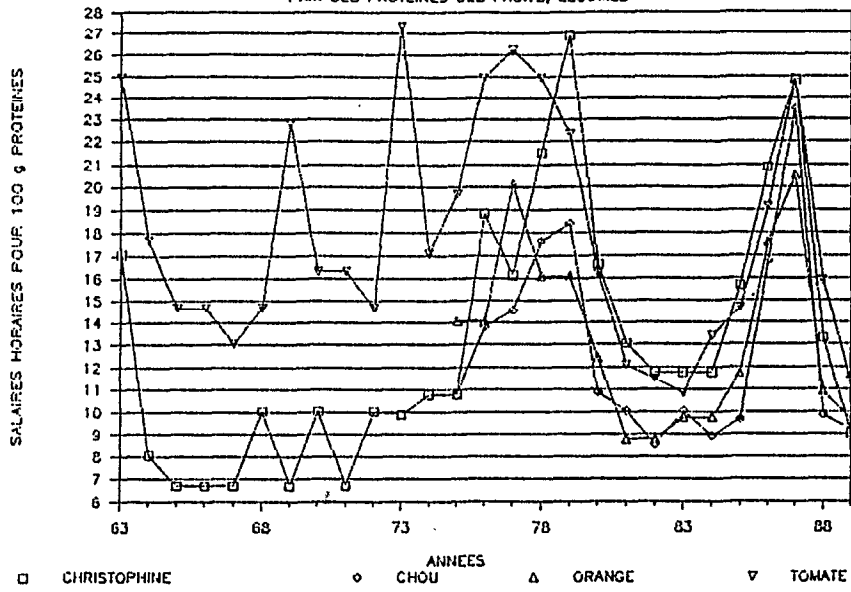
Graphique 26

PRIX DES PROTEINES DES BANANES ET P.D.T.



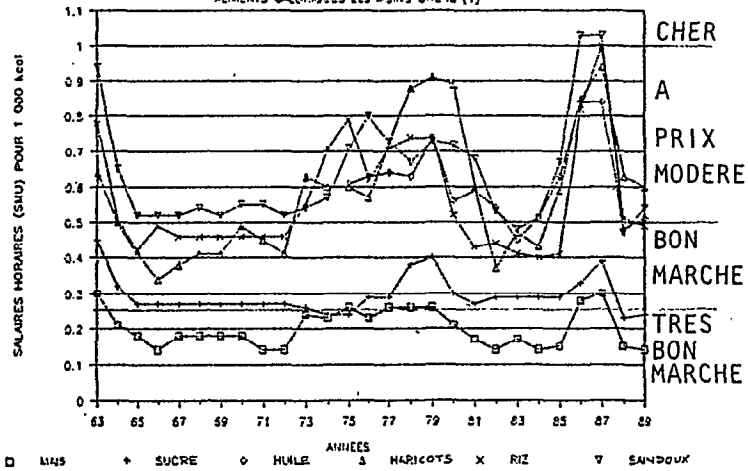
Graphique 27

PRIX DES PROTÉINES DES FRUITS, LÉGUMES



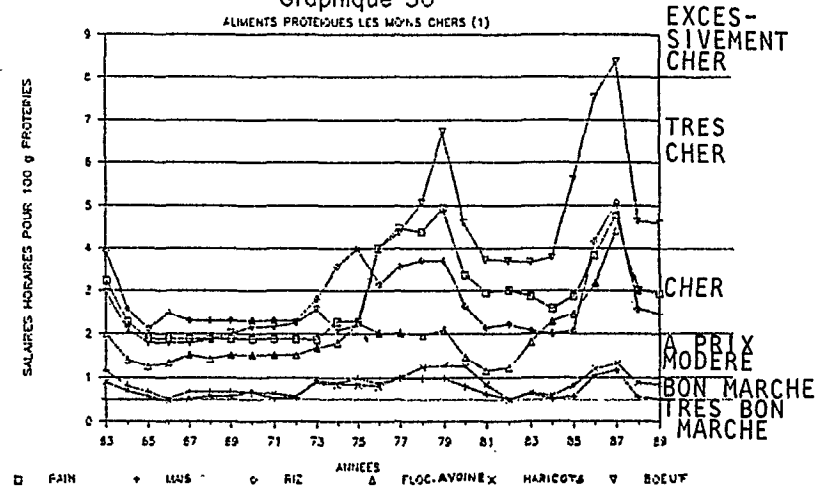
Graphique 28

ALIMENTS CALORIQUES LES MOINS CHERS (1)



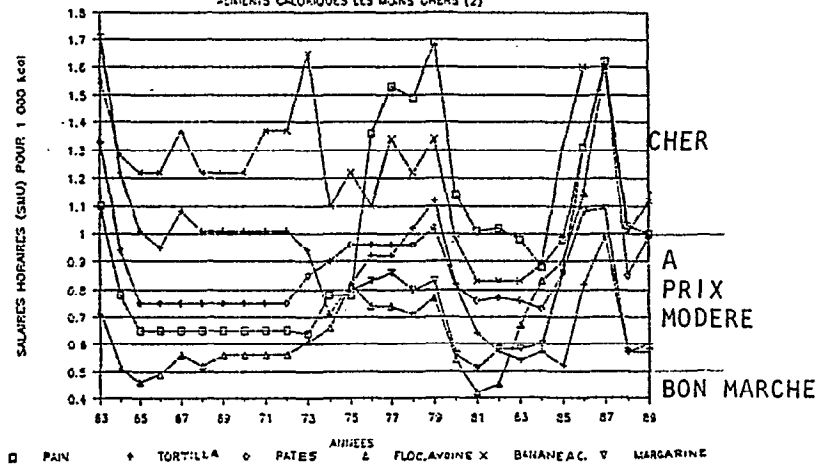
Graphique 30

ALIMENTS PROTEIQUES LES MOINS CHERS (1)



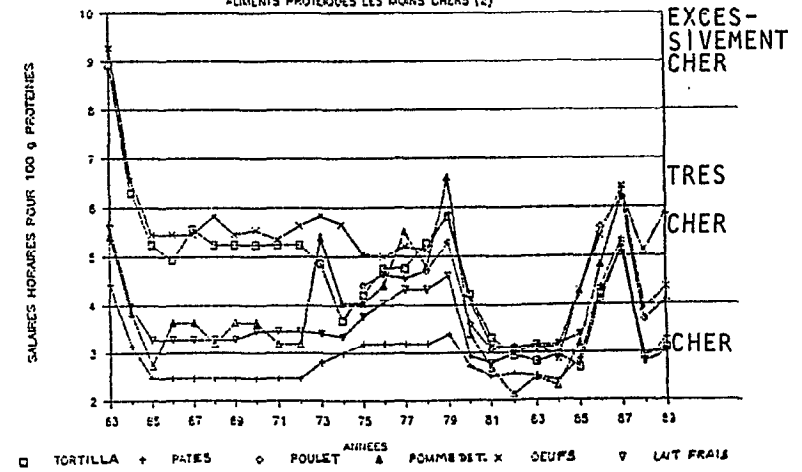
Graphique 29

ALIMENTS CALORIQUES LES MOINS CHERS (2)



Graphique 31

ALIMENTS PROTEIQUES LES MOINS CHERS (2)



Graphique 32

PRIX DES 1000 kcal LES MOINS CHERES

